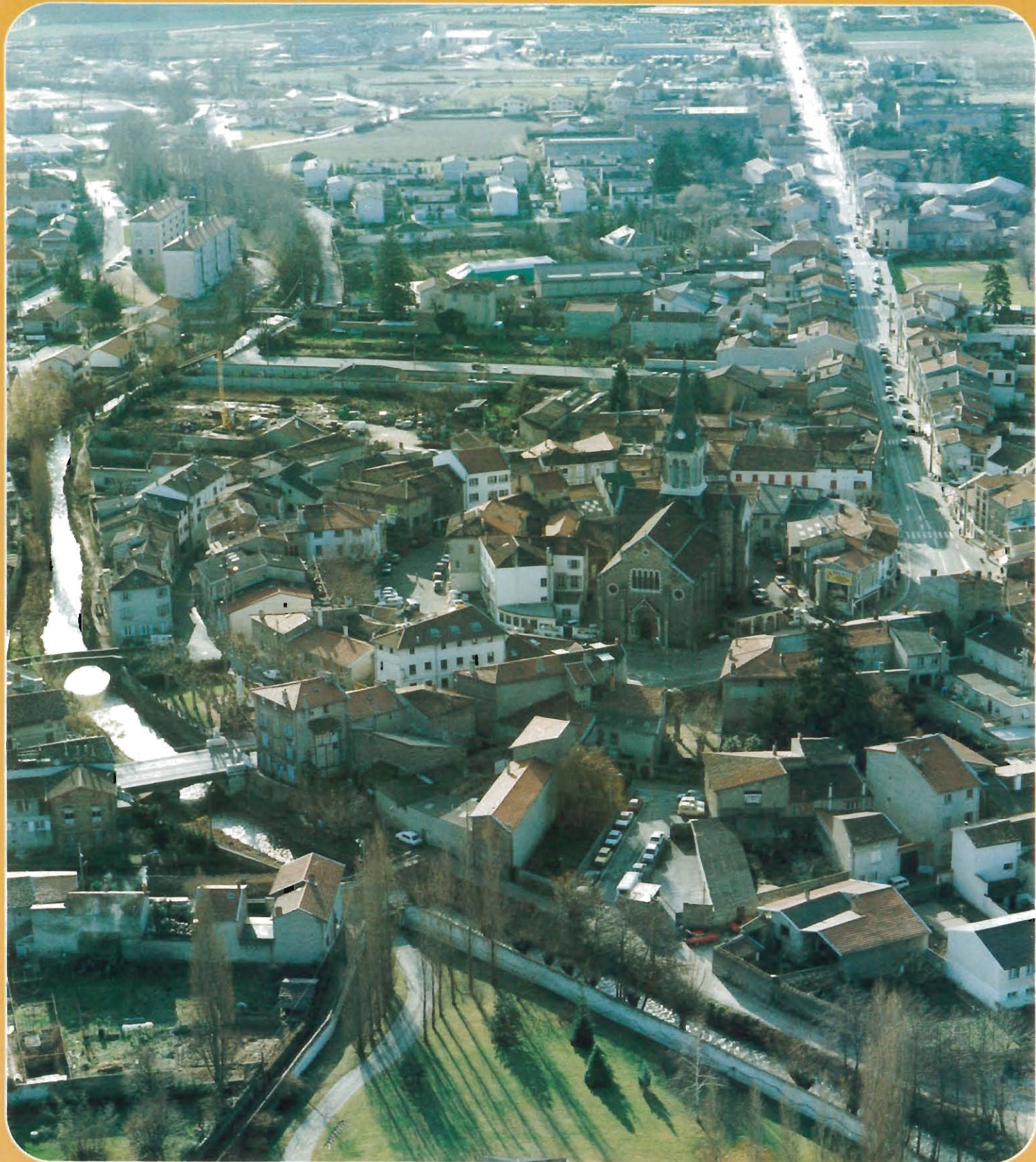




Bulletin
Municipal de **Brignais**

JUIN 1985 / N° 20



CHAUFFAGE
VENTILATION
CONDITIONNEMENT D'AIR
DÉPOUSSIÉRAGE
ÉTUDES ET RÉALISATIONS

Route d'Irigny - B.P. 13 - 69530 BRIGNAIS
Tél. (7) 805.11.33 (lignes groupées)
Télex : Ventser 310485 F

**A BRIGNAIS
MON POISSON**



CORDIAL

90, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS

☎ 805.21.78

RHONE-ANTENNES-TELEVISION

*Vente télés
marques sélectionnées
à tous les prix.*

*Vente HI-FI,
appareils ménagers,
instruments de musique,
disques etc., location vidéo.*

*Installations antennes
particulières et collectives*

181, rue Général de Gaulle
BRIGNAIS ☎ 805.17.29
18, rue Terme, 69001 LYON
☎ 805.17.29

sommaire

- 3 La Municipalité
- 5 Réfléchissons ensemble

VIE MUNICIPALE

- 6 Les dernières décisions du Conseil Municipal
- 8 Résultats des élections cantonales de mars 1985
- 11 Accueil par M. le Maire du Chef d'Escadron Large
- 28 A Brignais : un Oscar de la Communication Municipale
- 29 Des changements dans les postes de responsabilité du personnel communal
- 42 Les élèves ingénieurs ont "planché", sujet : Brignais

FÊTES ET CÉRÉMONIES

- 9 Congrès départemental des A.C.P.G.-C.A.T.M.
- 11 Commémoration du 8 mai 1945
- 18 Carnaval à Brignais
- 18 Fêtes et cérémonies du mois de juin
- 35 3^e Jeux villageois
- 35 Le jumelage, c'est l'affaire de tous
- 39 125^e Anniversaire de l'Harmonie Municipale

FINANCES

- 12 Les finances locales
- 15 Montant des subventions aux associations

VIE CULTURELLE

- 17 Rencontres internationales
Théâtre-Enfance-Jeunesse

INFORMATIONS

- 19 Sang des uns = vie des autres
- 19 Renseignements pratiques
- 19 Connaissez-vous l'importance des collectivités locales ?
- 26 Association des Paralysés de France
- 43 La récupération du verre : l'heure du bilan
- 47 Himalaya - K2 85
- 48 Etat-Civil
- 48 Ne vous appropriez pas les animaux perdus

VIE ÉCONOMIQUE

- 21 Prenons en charge notre futur
- 24 L'animation se poursuit dans la Z.I. de Brignais
- 25 Pourquoi faire de la publicité

SOCIAL

- 26 Les T.U.C.
- 27 Bilan des affaires sociales de mars 1985
- 30 Permanence d'accueil, d'information et d'orientation P.A.I.O.

SCOLAIRE

- 31 La vie scolaire

URBANISME

- 20 Voirie : programme 85
- 33 Où en sommes-nous du projet Centre-Ville
- 34 Construction du Centre Administratif

SPORTS

- 41 La course à travers Brignais

Votre Professionnel de la Beauté à Brignais

Parfumerie - Institut de Beauté

NELLY

N. DAMMBERG

72, rue du Général de Gaulle



est à votre service du Mardi au Samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h

Journée continue le Jeudi et le Vendredi de 9 h à 19 h

Solarium U.V.A., amincissement, soin vergétures, épilations à la cire, soins du visage.

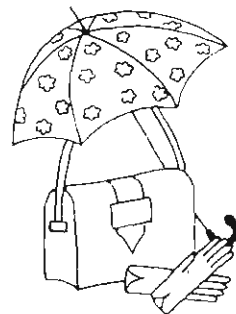
Tous les soins seront spécialement adaptés à votre cas.

Pour tous renseignements ☎ **805.30.42**

R. VIVIER

maroquinier

bagagiste



TOUTES RÉPARATIONS

Sacs - Bagages - Parapluies

**Spécialiste
de la ceinture femme**

138, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS

Tél. (7) 805.08.15

CHARPENTE - COUVERTURE

neuf et rénovation
fermette et traditionnel

DÉVIS GRATUIT

RHONE - TOITURES

J.F. FONTROBERT

8, rue des Capucines, 69530 BRIGNAIS

☎ (7) **805.03.42**



MECANIQUE
SPECIALE

SOBERGRAND

S.A. AU CAPITAL DE 200.000 F

**CONSTRUCTIONS DE MACHINES SPECIALES
ÉTUDES DE DEVIS / PROTOTYPES**

Z.I. de Chiradie - 69530 BRIGNAIS

☎ (7) **805.07.55**

LA MUNICIPALITÉ

MAIRE
Michel THIERS

Le Maire est Président de droit de toutes les Commissions. Il s'occupe plus particulièrement de :
Urbanisme — Finances — Information — Personnel communal — Transports

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES ÉLUS	MEMBRES NON ÉLUS
ARTISANAT-COMMERCE* INDUSTRIE-EMPLOI	M. MINSSIEUX	MM. BERTICAT, CLAER, CORTIAL, GURET, SAGNOLE, Mlle MARTORELL	
ASSOCIATIONS	M. DARFEUILLE Mme CHERMETTE	MM. RAFFIN, BERNOLLIN, Mmes CONSTANT, MARTORELL, VAN DEN BROECK	Mme LEBLANC
CULTURE-LOISIRS*	Mme RAKOUTZ	MM. DARFEUILLE, CLAER, CORTIAL, Mmes GARDON, CHERMETTE, MARTORELL	Mme CORTIAL, MM. DUGAS-VIALIS, MOUTIE
FÊTES ET CÉRÉMONIES	M. BERNOLLIN	MM. DARFEUILLE, CORTIAL, PONTVIANNE	MM. DENIS, LOMBARD, MOUTIE
FINANCES	M. BERTICAT	Mmes GARDON, MARTORELL, MM. CORTIAL, GENELOT, GURET	
INFORMATION*	MM. THIERS, DARFEUILLE CORTIAL	Mmes MARTORELL, PIEGAY, M. BRUNOT	
JEUNES	MM. RIGAUD, BRUNOT	M. RAFFIN, Mmes CASTELAIN, CHERMETTE, MARTORELL	Mlle BROQUET, M. HARTEMANN
PERSONNEL COMMUNAL*	M. FAYOL	MM. DARFEUILLE, MASSON, Mmes GARDON, PIEGAY	
SCOLAIRE	Mme GARDON, M. MINSSIEUX	MM. MASSON, BRAND, MIALON, RIGAUD,	Mme TATOT
AFFAIRES SOCIALES	MM. RAFFIN, ARNAUD Mme VAN DEN BROECK Mme PIEGAY	MM. BRUNOT, MIALON, Mmes CONSTANT, PIEGAY VAN DEN BROECK MM. BERNOLLIN, BRUNOT, Mme VAN DEN BROECK	M. DUGAS-VIALIS, Mme LEBLANC M. REURE
SPORTS	M. MIALON	M. DARFEUILLE, ARNAUD, BERNOLLIN, VIRET Mlle CASTELAIN	M. SAYER
TRANSPORTS	M. THIERS	Mmes PIEGAY, VAN DEN BROECK, M. CLAER	
TRAVAUX ET BATIMENTS COMMUNAUX	M. MASSON M. MINSSIEUX	MM. BRUNOT, LAPLACE, RIGAUD, VIRET Mmes CHERMETTE, VAN DAN BROECK MM. BERTICAT, MASSON, BRAND	
URBANISME	MM. THIERS, MASSON M. VIRET	MM. BERTICAT, ARNAUD, CORTIAL, Mme GARDON MM. MASSON, GURET, BRAND, Mme CHERMETTE M. MINSSIEUX, DARFEUILLE, Mme PIEGAY	MM. DENIS, LACROIX, REURE Mmes LEBLANC, TATOT, M. DUGAS
VOIRIE	MM. MASSON, SAGNOLE	MM. FAYOL, BERNOLLIN, Mme VAN DEN BROECK	MM. DENIS, FERROLLET

Les noms des Adjoints apparaissent en caractères gras. Dans les commissions marquées d'un astérisque, il reste à pourvoir un poste offert aux élus de la minorité.

PERMANENCES DES ÉLUS

M. THIERS, Maire, reçoit sur rendez-vous, les mercredis de 17 à 19 h., et les samedis matin
M. MASSON, le jeudi de 18 à 19 h. ou sur rendez-vous
M. RAFFIN, un samedi sur deux de 10 à 12 h.
M. DARFEUILLE, sur rendez-vous
M. MINSSIEUX, le samedi de 9 à 10 h.
M. FAYOL, le jeudi de 9 à 10 h.
Mme RAKOUTZ, le jeudi de 14 à 15 h.
M. BERTICAT, le samedi de 8 h. 30 à 10 h. 30
Mme GARDON, le mardi de 9 à 11 h.
M. ARNAUD, un samedi sur deux de 10 à 12 h. en alternance avec M. RAFFIN
M. VIRET, le mercredi de 18 à 19 h.
M. MIALON, sur rendez-vous
M. RIGAUD, le mercredi de 18 à 19 h.

Notre page de couverture : Vue aérienne de Brignais (photo J. DUGAS)

Responsable de la publication : Michel THIERS.

Commission du Bulletin :

Mme SOGNO

M. CORTIAL, M. DARFEUILLE, M. FAYOL, M. BRUNOT, Mlle MARTORELL, Mme PIEGAY
avec l'aide de MM. GONIN, TARRAL, MOREL et des Services Administratifs et Techniques.

PEUGEOT-TALBOT BRIGNAIS



PEUGEOT

ETS H.E.M.

Les Aigais



TALBOT

Z.I. Nord

69530 BRIGNAIS

Tél. 805.19.42

VENTE VÉHICULES - NEUF ET OCCASION
ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES
ACCESSOIRES



GERLAND
ROUTES

Unité
de travaux

de Saint-Genis-Laval

90, rue des Sources

69230 ST-GENIS-LAVAL

Tél. (7) 851.71.41

FERS ET MÉTAUX
Achats et Ventes

Jean-Claude
MUMMOLO

Location de Bennes

1, place du Souvenir
69530 BRIGNAIS

☎ (7) 805.44.28

LOCATION CAMION BENNE
ET CAMION GRUE
TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
MAÇONNERIE

SOCIÉTÉ DE
CONSTRUCTION
ET
TERRASSEMENT
"S.C.T."

"Le Bonneton" - 69530 BRIGNAIS
Tél. 805.10.44 - 805.33.98

Location engins à chenille et pneus



entreprise générale
s.a. minssieux-ferrand

maisons individuelles
bâtiments industriels
entretien - rénovation

13, rue de Ronde
69530 BRIGNAIS Tél. (7) 805.38.57



CARROSSERIE

YVERICE

Tél. (7) 805.14.26

STATION DESIGN
LA PERSONNALISATION PAR LA PEINTURE
DEVIS GRATUIT
Chemin de la Fonderie 69530 BRIGNAIS



Réfléchissons ensemble!

N

ous sommes à la recherche d'un équilibre, que ce soit au niveau national ou local

Vos élus se sentent particulièrement responsables de procéder à des choix capables de vous permettre de profiter au mieux de vos conditions de travail ou de résidence.

Pour cela, ils travaillent, réfléchissent, procèdent à des enquêtes, vous interrogent afin de déterminer quelles sont les actions prioritaires qu'il faut retenir. Avec les services, les administrations, ils constituent des dossiers. Mais ils ont besoin de votre aide.

Je voudrais attirer votre attention sur un dossier difficile, que nous devons résoudre ensemble : la restructuration du centre ville.

Nous avons déjà abordé à plusieurs reprises ce sujet (cf. en particulier le dernier Bulletin n° 19 pages 24-26). Le centre de notre cité **doit mieux vivre.**

Nous devons l'aérer, l'embellir, rendre son accès plus facile et y favoriser le commerce.

Plusieurs solutions sont possibles. Mais la réussite passe par :

- une concertation avec les commerçants,
- une prise en compte des besoins, des habitudes des clients, des usagers,
- une volonté d'aboutir **ensemble** à préparer le Brignais des années 2000 en fonction de l'intérêt général.

Etre hostile, ou seulement passif, vis-à-vis de toute évolution est dangereux ; vouloir remodeler ensemble ce centre est motivant et gage de succès.

Comme convenu, nous vous ferons part prochainement de nos réflexions au cours de réunions publiques.

De cette concertation doit naître un meilleur équilibre de notre mode de vie.

MICHEL THIERS ☐
Maire, Conseiller Général
Le 7-5-85

Les dernières décisions du Conseil Municipal



Séance publique
du 14 janvier 1985

- **Acquisition d'une bande de terrain pour élargissement de la rue Bovier-Lapierre.** Propriétaire : M. Antoine Scagliotti. Approuvé à l'unanimité.
- **Acquisition d'une bande de terrain pour élargissement de la rue Bovier-Lapierre.** Propriétaire : M. et Mme Louis Scagliotti. Voté à l'unanimité.
- **Virement de crédits. Exercice 1984.** Le virement d'une somme de 3.715,59 F est accepté à l'unanimité, elle est prélevée de la section d'investissement.
- **Indemnité représentative de logement au personnel enseignant.** Demande de complément de la dotation instituteurs. Accord unanime.
- **Participation dans l'emprunt S.I.G.E.R.Ly 1985.** Adoption du programme 1985 de travaux neufs d'éclairage public pour un montant de 97.044 F, ainsi que de la demande de participation dans l'emprunt S.I.G.E.R.Ly pour un montant de 67.900 F à l'unanimité.
- **Mise en révision du Plan d'Occupation des Sols.** Adoptée par 25 voix pour et 3 abstentions.

Séance publique
du 1^{er} février 1985

- **Centre administratif. Souscription d'une assurance-**

dommages ouvrage. Adopté à l'unanimité.

• **Etablissement d'un tarif pour occupation de locaux.** Par 24 voix pour et 3 abstentions, il est décidé qu'il sera perçu pour la location des salles de réunions mises à la disposition des assemblées générales de co-propriétaires et syndicats, une somme de 150 F par utilisation.

• **Logement de fonction des instituteurs. Dépôt d'une caution en garantie.** Une caution préalable à l'entrée dans les appartements de fonction attribués aux instituteurs sera exigée : 1.500 F pour les bénéficiaires d'un F4 ou F5, 1.000 F pour ceux d'un F2 ou F3. Décision adoptée à l'unanimité.

• **Location d'un immeuble privé rue de la Giraudière à Brignais pour mise à disposition des associations locales.** Approuvé à l'unanimité.

Séance publique
du 4 mars 1985

• **Déclassement d'un tronçon du chemin rural n° 15 lieu-dit "Les Aigais".** Approuvé après enquête publique par 27 voix pour, 1 contre, 1 abstention.

• **Création du poste de Directeur des Services Techniques.** A l'unanimité, le Conseil Municipal décide la création de ce poste, qui sera pourvu par un architecte en chef recruté par voie de mutation.

• **Création de travaux d'utilité collective.** Il est décidé à l'unani-

mité d'embaucher deux jeunes gens qui seraient affectés au service des espaces verts dans le cadre des mesures prises pour lutter contre le chômage.

• **Marché de gré à gré avec la société Monin Ordures Service pour la collecte et le traitement des ordures ménagères.** Approuvé à l'unanimité pour un montant de 1.204.000 F sur la base du nombre actuel d'habitants sur la commune, soit 9.577.

Séance publique
du 27 mars 1985

• **Subvention exceptionnelle pour le Centre Culturel de Brignais.** Par 16 voix pour, 5 contre et 6 abstentions, il est décidé d'inscrire :

- une subvention de fonctionnement de 8.000 F sur le Budget Primitif 1985,

- une subvention exceptionnelle pour le Festival de la Bande Dessinée de 10.000 F sur le Budget Primitif 1985,

- une éventuelle subvention de 6.000 F sur le Budget Supplémentaire 1985, si les comptes ne s'équilibrent pas.

• **Subvention exceptionnelle au profit de la Batterie-Fanfare de l'Espérance.** Une somme de 5.000 F est attribuée à la Batterie-Fanfare par 19 voix pour et 8 abstentions.

• **Subventions aux associations.** Votées dans le cadre du Budget Primitif pour un montant total de 888.658 F.

• **Vote des taux d'imposition.** Par 21 voix pour et 6 abstentions, le Conseil se prononce pour une baisse des taux :

- Taxe d'habitation : 7,31 % au lieu de 7,50 %

- Foncier Bâti : 15,60 % au lieu de 16 %

- Foncier non Bâti : 46,11 % au lieu de 47,30 %

- Taxe Professionnelle : 14,87 % au lieu de 15,25 %.

• **Budget Primitif 1985.** Il s'équilibre en recettes et dépenses à 38.576.872,87 F. Il est approuvé par 22 voix pour et 5 abstentions.



Séance publique
du 18 avril 1985

• **Exploitation de la piscine municipale. Saison 1985. Recrutement de personnel.** Approuvé à l'unanimité.

• **Exploitation de la piscine municipale. Saison 1985. Tarifs des droits d'entrée.** Le Conseil vote à l'unanimité le maintien des tarifs 1984, à savoir :

Tarif général :

Adultes (+ de 16 ans)	9,50 F
Jeunes (de 5 à 16 ans)	5,00 F
Personnes âgées (+ de 65 ans)	5,00 F
Visiteurs	8,00 F
Carnet d'abonnement (10 entrées) :	
Adultes	90,00
Jeunes	45,00

Tarif spécial :

Adultes	8,50 F
Jeunes	4,00 F

Ce tarif n'est consenti qu'aux sociétaires du Club de Natation de l'A.S.B. (sauf les samedis, dimanches et jours fériés).

• **Exploitation du camping-caravaning municipal pour la saison 1985. Révision des tarifs.** Le Conseil approuve à l'unanimité une augmentation de 4 % des tarifs 1984 ce qui donne :

Redevances journalières :

Adultes et enfants (+ de 10 ans)	4,50 F
Enfants de moins de 10 ans	1,90 F
Emplacement	3,70 F
Voitures automobiles	2,50 F
Garage mort	8,20 F
Branchement électrique 500 W par jour et par emplacement :	5,70 F
Par tranche supplémentaire de 500 W :	4,50 F

• **Adhésion de la commune au Syndicat Intercommunal pour le financement d'un poste et la contribution aux charges de fonctionnement de la P.A.I.O.** Adopté par 27 voix pour et 1 abstention.

• **Travaux d'entretien des aqueducs.** Accord unanime pour une participation de 6.000 F pour l'année 1985.



• **Participation à des travaux d'aménagement du Chéron.** Accord unanime pour une participation de 18.000 F en collaboration avec la commune d'Orliénas.

• **Menaces de fermeture et de blocage pour la prochaine rentrée scolaire.** Par 23 voix pour, 3 contre et 2 abstentions, le Conseil Municipal s'engage à suivre l'avis de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale sur :
- la fermeture d'une classe à l'école C. Fournion,
- le blocage d'une classe à l'école A. Lassagne.

• **Subvention à l'Association Scolaire des Familles de Bri-**

gnais. Année 1984.1985. Le montant de cette subvention est fixé à 92.875 F (407 F par élève) par 22 voix pour, 3 contre et 3 abstentions.

• **Crédits pour les fournitures scolaires des établissements d'enseignement public. Année 1985.** Les crédits suivants ont été votés à l'unanimité :

Ecoles primaires : 130 F par élève
Ecoles maternelles : 100 F par élève
Classes de perfectionnement : 260 F par élève.

Crédits complémentaires :
classe d'initiation de J. Moulin : 2.780 F
Psychologue scolaire : 2.780 F
Rééducateur psycho-pédagogique : 2.780 F
Rééducateur psycho-moteur : 2.780 F.

• **Participation financière de la commune aux activités péri-scolaires des écoles publiques et privées.** Ecoles publiques : par élève inscrit au 1.1.1985 :

Primaires : 60 F
Maternelles : 45 F

Classe de perfectionnement A. Lassagne : 85 F.

Pour toutes les classes primaires et maternelles une somme de 457 F pour l'achat de matériel pédagogique.

C.E.S. J.-Zay : 35 F
Ecoles privées par élève inscrit au 1-1-1985 :

écoles primaires : 35 F
écoles maternelles : 25 F.

• **Règlement de la prime de technicité à l'Adjoint Technique Principal.** Approuvé par 26 voix pour et 2 abstentions.

COMMUNE	BUREAU	INSCRITS	VOTANTS (1)		EXPRIMES (2)		NULS		SAUVRENEAU			THIERS		
				%		%		%		% (1)	% (2)		% (1)	% (2)
BRIGNAIS	1er Gymnase	1368	927	67,8	887	95,7	40	4,3	280	30,2	31,6	607	65,5	68,4
	2ème C. Fourn.	1446	852	58,9	813	95,4	39	4,6	297	34,8	36,5	516	60,6	63,5
	3ème J. Moulin	1251	730	58,3	686	93,9	44	6,1	208	28,5	30,3	478	65,5	69,7
	4ème Gutton	797	500	62,7	482	96,4	18	3,6	138	27,6	28,6	344	68,8	71,4
	TOTAUX	4862	3009	61,9	2868	95,3	141	4,7	923	30,7	32,2	1945	64,6	67,8
CHAPONOST	1er Mairie	1230	729	59,3	711	97,5	18	2,5	236	32,4	33,2	475	65,2	66,8
	2ème Mairie	1227	763	62,2	742	97,2	21	2,8	227	29,8	30,6	515	67,5	69,4
	3ème Cordeliers	1280	828	64,7	804	97,1	24	2,8	249	30,1	31,0	555	67,1	69,0
	TOTAUX	3737	2320	62,1	2257	97,3	63	2,7	712	30,7	31,5	1545	66,6	68,5
ST GENIS LAVAL	1er Recollets	906	580	64,0	555	95,7	25	4,3	148	25,5	26,7	407	70,2	73,3
	2ème S. Réunion	1104	701	63,5	651	92,9	50	7,1	186	26,3	28,6	465	66,3	71,4
	3ème Mouton	1038	632	60,9	599	94,8	33	5,2	178	28,2	29,7	421	66,6	70,3
	4ème B. Baroll.	242	157	64,9	147	93,6	10	6,3	37	23,6	25,2	110	70,1	74,8
	5ème J. Giono	1256	767	61,1	730	95,2	37	4,8	277	36,1	38,0	453	59,1	62,0
	6ème Guilloux	1284	718	55,9	685	95,4	33	4,6	302	42,1	44,1	383	53,3	55,9
	7ème Champlong	995	447	44,9	425	95,1	22	4,9	206	46,1	48,5	219	49,0	51,5
	8ème M. Champs	852	525	61,6	491	93,5	34	6,4	150	28,6	30,5	341	65,0	69,5
	9ème Anc. Mairie	1187	727	61,2	700	92,3	27	3,7	195	26,8	27,9	505	69,5	72,1
	TOTAUX	8864	5254	59,3	4983	94,8	271	5,1	1679	32,0	33,7	3304	62,9	66,3
VOURLES	1er bureau	975	646	66,3	624	96,6	22	3,4	165	25,6	26,4	459	71,0	73,6
TOTAL DU CANTON		18438	11229	60,9	10732	95,6	497	4,4	3479	31,0	32,4	7253	64,6	67,6

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Congrès départemental
des Anciens Combattants
A.C.P.G. - C.A.T.M.

Pour le 40^e Anniversaire de la victoire sur le Nazisme et de la Libération des Camps, se tiendra à Brignais les 8 et 9 juin le "Congrès Départemental des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre, Veuves, et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc" qui regroupe dans le Rhône près de 7.000 adhérents.

Le samedi 8 juin les délégués siègeront toute la journée au sein de six commissions pour établir les résolutions qui seront présentées le dimanche 9 juin aux congressistes. Plus tard dans la journée, une soirée de détente sera animée par un groupe folklorique.

Le dimanche débutera par une messe officielle à 7 h. 45 célébrée par Mgr l'Archevêque de Lyon, Pri-mat des Gaules, puis les congressis-tes se rendront, précédés de la Batterie-Fantare et des drapeaux, jusqu'au Gymnase.

Au cours du Congrès, Messieurs les représentants des autorités régio-nales et départementales prendront la parole et, vers 12 h., une cérémo-nie, à laquelle participera un déta-chement militaire, se déroulera dans l'enceinte du Gymnase avec remise de décorations.

Ensuite ce sera le défilé pour aller se recueillir et déposer les gerbes au monument aux morts, précédés de la Batterie-Fantare, l'Harmonie Municipale, les militaires, les dra-peaux et les personnalités officielles.

Puis le vin d'honneur offert par la Municipalité aux congressistes sera suivi du repas de clôture à la fin duquel tous les participants pourront se divertir au son d'un orchestre réputé.

M. GUMY ☐
Président du Congrès



Lettre du Maire de Brignais adressée à tous les congressistes

BIENVENUE A BRIGNAIS !

Notre vie associative s'est considérablement développée à Brignais depuis dix ans.

Tous les Brignais y ont contribué, et nombreux sont ceux qui ont su concrétiser les incitations prodiguées par la Municipalité.

Brignais compte 79 associations ou sections d'associations ; malgré le développement important des infrastructures, nous devons fréquemment procéder à des choix dans les réservations, surtout s'il s'agit de manifestations départementales, voire nationales.

Tel est le cas de notre Congrès annuel départemental, pour lequel, afin de répondre à votre dynamique section locale, nous avons mis la totalité du Complexe Sportif à la disposition de votre Président et des organisateurs.

Mais présentons donc Brignais.

Un peu d'histoire : On fait habituellement dériver le nom de Brignais (Bruniaci Villa) du latin "Brinnius", nom du propriétaire de l'époque romaine. On prétend aussi que Brignais vient du gaulois "Brenno" et signifie donc "terre" ou "bois de Brennos".

On dit aussi que Brignais se serait nommé "Brinaes" et voudrait dire "eau". Bien que la présence romaine soit attestée par l'aqueduc qui traverse la vallée du Garon et qui amenait l'eau du Pilat à Lyon, le Moyen Age reste l'époque historique la plus importante de Brignais avec surtout la fameuse bataille de Brignais.

Le bourg de Brignais était alors entouré de remparts. C'est ce qu'on appelle habituellement le château.

Les seigneurs en étaient les chanoines de Saint-Just. Quelque temps avant la "bataille", le bourg fut pris et mis au pillage par Henry de Montagny et par quelques nobles de terres d'Empire et du Royaume. Ce n'était là que le commencement des malheurs de Brignais.

L'événement historique majeur de la Commune se situe lors de la guerre de Cent Ans, en 1362.

En effet, à la suite du traité de Brétigny, les soldats licenciés s'étaient constitués en bande pillardes, s'appelant eux-mêmes "Tard-Venus". Cette bataille eut lieu le 6 avril 1362 et opposa les troupes royales commandées par Jacques de Bourbon, gouverneur du Languedoc, comte de la Marche, aux Tard-Venus, lesquels mirent en déroute l'armée royale.

Plus près de nous, jusqu'en 1960, Brignais comptait moins de 3.000 habitants. La période de forte expansion s'est située dans les années 70.

De 5.000 habitants en 1968, la population a dépassé 9.000 habitants en 1980. Les zones industrielles se sont développées, les moyens de communication également : 1.800 personnes ont un emploi à Brignais. On ne peut donc pas classer cette commune comme ville-dortoir. La population y est très jeune (40 % a moins de 21 ans).

Et si nous parlions un peu de vous ?

Il y a quarante ans, oui, déjà, le nazisme s'écroulait.

Grâce aux coups redoublés des Alliés, le monde était enfin délivré d'invasisseurs sans pitié et sans vergogne. Cette victoire, cette délivrance nous la devons à la volonté farouche de quelques décideurs, qui ont su entraîner des millions de combattants unis pour un même but et qui

auraient dû avoir le même destin. Cette liberté nous la devons à tous ceux, militaires ou civils, dont beaucoup d'entre vous, qui n'ont pas hésité à risquer leur vie pour une cause juste.

Oui, cette liberté nous la devons à l'Union. C'est l'Union qui a permis de juguler un adversaire fort et décidé (plus d'un an de combats acharnés ont été nécessaires entre le 6 juin 44 et août 45 avant la capitulation de l'Axe).

A l'heure où nombreux sont les foyers de discorde, de haine, de famine ; à l'heure où de sanglantes querelles se développent çà-et-là pour des raisons d'orgueil ou d'intolérance, souvenons-nous qu'il n'y a pas plus grand risque que de voir se développer le renoncement et l'indifférence.

Nous concevons ces rencontres que sont les Congrès, et particulièrement le vôtre comme une opportunité à se retrouver ensemble, en famille, dans la famille de ceux qui ont souffert et combattu le même ennemi. C'est la possibilité également de mieux appréhender en commun, entre différentes générations, les problèmes de l'heure et de faire entendre d'une seule voix un message : celui de ceux qui ont défendu leur pays et qui ont droit au respect.

Le Conseil Municipal et les habitants de notre cité sont heureux et fiers d'accueillir de si hautes personnalités et chacun d'entre vous. Ils vous souhaitent un agréable séjour parmi nous.

Pour vous témoigner notre sympathie, et ce en toute simplicité, nous vous offrons, les 8 et 9 juin, un exemplaire du Bulletin Municipal en cours de parution.

Au revoir ! **MICHEL THIERS** □

Maire

Conseiller Général du Rhône

Commémoration du 8 mai 1945

Ce mardi 8 mai, la pluie ne cessait de tomber, régulière, abondante depuis le petit matin.

Malgré cela de nombreux Brignais attendaient, résignés, l'heure de la cérémonie.

Grâce à la compréhension et l'amabilité du Père Mondonneix, il fut décidé à 11 heures que la cérémonie aurait lieu à l'église. Les remises de décorations, exécution des partitions par la Batterie-Fanfare de l'Espérance et l'Harmonie Municipale et allocutions eurent lieu dans l'église (seule une délégation se rendit au monument aux morts pour déposer les deux gerbes des Anciens Combattants et de la Municipalité).

Ci-dessous le texte de l'allocution de Michel Thiers, Maire, Conseiller Général du Canton de St-Genis-Laval.

8 MAI 1945

Il y a 40 ans cette guerre affreuse, qui avait duré cinq ans, cessait : le nazisme qui avait voulu dominer le monde s'écroulait.

Deux Brignais sur trois, oui j'ai bien dit deux sur trois, n'ont pas connu, n'ont pas vécu ces années difficiles.

Pour ceux qui les ont vécues, pour ceux qui en ont été épargnés, pour nous tous, ce temps du mois de mai, cette célébration du 40^e anniversaire (la durée d'une vie active) de la victoire, de la délivrance, doit être l'occasion :

— d'une réflexion en commun sur la faiblesse et les erreurs humaines et ses conséquences,

— d'un hommage sans réserve à ceux qui ont bravé tout danger, n'écoulant que leur devoir et ont su relever le défi. A tous nos alliés de ce conflit, à celui qui a permis à la France de relever le défi de son humiliation de 40, à tous ceux qui, de quelque race, de quelque pensée, de quelque pays qu'ils soient, ont permis de terrasser l'agresseur.

Grâce à eux, notre pays a l'honneur de faire partie de la poignée de nations libres du globe.

Mais comment la race humaine a-t-elle pu s'abaisser à ce point (50 millions de morts) ? Comment un homme, des états-majors, des nations ont-elles pu s'entraîner dans l'extermination, le génocide d'autres peuples ? et ce pendant cinq ans sans jamais renoncer.

Quelles leçons en tirer ?

La volonté d'exterminer, de torturer, hommes, femmes, enfants, victimes innocentes, est-elle en chacun de nous ? Serions-nous capables, nations occidentales ou autres d'engendrer de telles horreurs ? Pouvons-nous affirmer le contraire ?

Alors ?

La solution est évidente, mais la voie à suivre difficile : c'est le contrôle de soi, le respect des autres, la solidarité, et même... les sacrifices.

Au moment même où nos bourreaux commettaient tant de crimes, combien d'actes courageux, de sacrifices ont permis, ont fait que nous recouvrions la liberté ?

De Charles de Gaulle aux Résistants, sous toutes leurs formes, de ceux qui ont su dire non à l'ennemi à ceux qui nous sont venus en aide d'Océan-Atlantique ou d'Océan-Mer, à tous ceux-là, anciens qui avons connu ces moments d'angoisse et d'espoir et surtout vous les plus jeunes, tous ensemble sachons leur dire tout simplement, mais du plus profond de notre être : **MERCI !**

Vive Brignais ! Vive la France !

MICHEL THIERS □

"Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif. Réceptif à ce qui est beau, bon et grand. Réceptif aux messages de la nature, de l'homme et de l'infini."

MAC ARTHUR

Accueil par M. le Maire du Chef d'Escadron Large

Le vendredi 1^{er} février M. Michel Thiers, Maire de Brignais, entouré de ses Adjoints : MM. Marcel Masson et Jean Fayol, et de MM. Bidault, Gonin, Mercier, Parisot, accueillait pour la première fois à la Mairie, le Chef d'Escadron Large qui, depuis septembre 1984, a pris le commandement de la Compagnie de Gendarmerie de Givors.



Le Commandant Large était accompagné de l'Adjudant-Chef Raguin, Commandant la Brigade de Gendarmerie de Brignais et de son Adjoint, le Chef Nauche, ainsi que de l'Adjudant Basso, commandant le P.S.I.G. implanté sur le territoire de la commune.

Ce fut une réception bien simple, mais qui n'en fut pas moins sympathique, au cours de laquelle furent échangées diverses informations relatives notamment à la sécurité des personnes et des biens, sur les résultats obtenus et qui traduisent le bon travail et l'efficacité de nos Gendarmes.

En effet, et c'est un point positif, le nombre des délits, bien qu'encore trop important, est en sensible diminution en 1984 par rapport aux années précédentes. Il est encourageant de constater que la sécurité, domaine tenant à cœur chacun d'entre nous, est en progression en ce qui concerne en tout cas le secteur de la Gendarmerie de Brignais. Souhaitons que le taux de la délinquance continue à être en baisse, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir. La présence en permanence, des Gendarmes sur le terrain porte ses fruits.

C'est pour cette raison que M. le Maire a confirmé que la construction par la Commune d'une Caserne de Gendarmerie, destinée à la Brigade Territoriale et au P.S.I.G. était bien dans les prochains objectifs de la Municipalité et que ce projet prévu dans le secteur de "Rochilly" était dans la phase d'une étude très avancée.

Après avoir évoqué ces divers sujets, ce fut le traditionnel vin d'honneur au cours d'une conversation à bâtons rompus illustrant les cordiales relations entretenues entre la Municipalité et la Gendarmerie.

P.B. □

Les finances locales

BUDGET 1985

Il y a un an, lors de la présentation des finances locales et du budget 84, nous vous avons montré combien l'environnement économique pesait sur le budget communal, au même titre que sur le vôtre et celui de nos entreprises, d'où l'impérieuse nécessité que nous avions de comprimer au maximum nos dépenses de fonctionnement.

Bien que le Compte Administratif

84 ne soit pas encore connu (la publication en est faite en septembre-octobre de chaque année), nous pouvons d'ores et déjà dire que les efforts conjugués de tous et de nos services en particulier ont été suivis de résultats, puisque sur les points suivants nous avons enregistré, soit une progression relative faible, soit une stagnation voire même une diminution.

pression des dépenses dans toutes les directions — en pesant nos choix — en intensifiant notre réflexion sur la nécessité de telle ou telle dépense — remettant en cause chaque fois que cela est possible nos dépenses d'"habitudes".

Brignairots, nous comptons également sur vous... Utilisateurs du patrimoine communal — de nouveaux locaux vont être mis à votre disposition — la Maison du Moulin. Veillez à dépenser le minimum :

- éclairage,
- chauffage,
- déprédations !...

L'enjeu est important car plus nous comprimons nos dépenses de fonctionnement, plus facile sera pour nous le financement de nos investissements.

Les investissements

Les investissements pour lesquels nous avons privilégié deux postes :

- La poursuite et l'achèvement de la nouvelle Mairie pour un montant de 3.000.000 F.

- La voirie : nous avons décidé une pose en 84 (mis à part l'aménagement de la rue Bovier-Lapierre).

Celle-ci, compte tenu des conditions climatiques de ce début d'année, doit faire l'objet d'un effort particulier :

Crédit inscrit : 3.200.000 F.

Ratios de structure 1984

Importance relative des Dépenses et des Recettes dans le Budget

COMMUNES DE	FRAIS DE PERSONNEL	INTERETS VERSES	TRANSFERTS	FRAIS DE GESTION	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	ANNUITE DE LA DETTE	PRODUIT CONTRIBUTIONS DIRECTES	EPARGNE BRUTE
5.000 à 9.999 hab.	40,57 %	12,74 %	18,68 %	3,69 %	11,68 %	18,90 %	46,05 %	6,63 %
10.000 à 19.999 hab.	42,30 %	11,60 %	16,33 %	3,10 %	10,52 %	17,51 %	46,50 %	4,49 %
Commune de BRIGNAIS	39,00 %	13,97 %	20,17 %	3,76 %	12,70 %	18,79 %	58,17 %	11,81 %
Moyenne Nationale	40,51 %	11,24 %	20,71 %	3,91 %	11,71 %	17,10 %	44,37 %	7,10 %

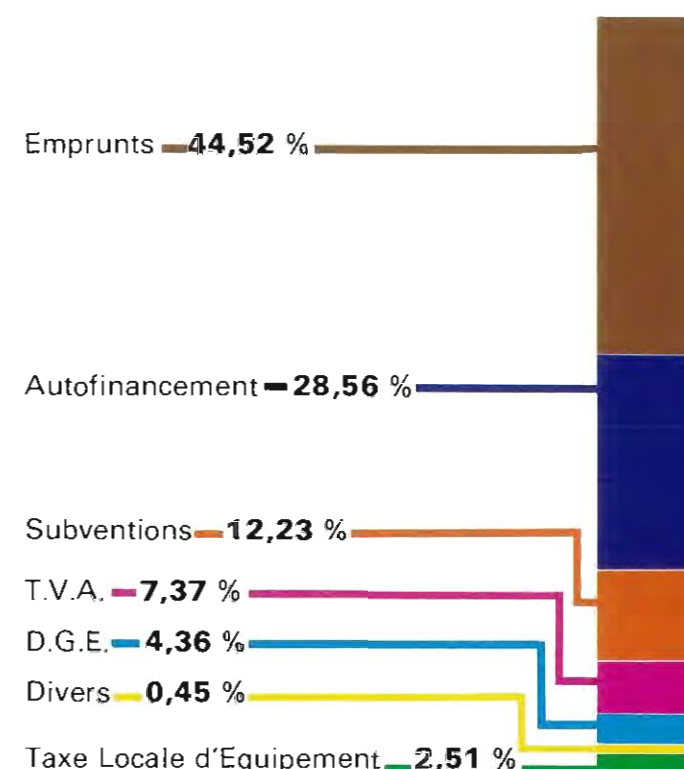
Ces ratios appellent les observations suivantes :

1. Il s'agit de moyennes nationales et non de normes. Les situations et les modes de gestion particuliers peuvent entraîner des différences sensibles avec ces moyennes.
2. Les montants figurant dans ces ratios résultent pour les communes de plus de 5.000 habitants d'un recensement exhaustif et pour les autres communes d'un sondage. Les chiffres indiqués restent donc approchés.
3. Les chiffres extraits des budgets primitifs constituent des prévisions de recettes et de dépenses. Les réalisations qui seront constatées ultérieurement dans les comptes administratifs peuvent s'écarter de ces prévisions.

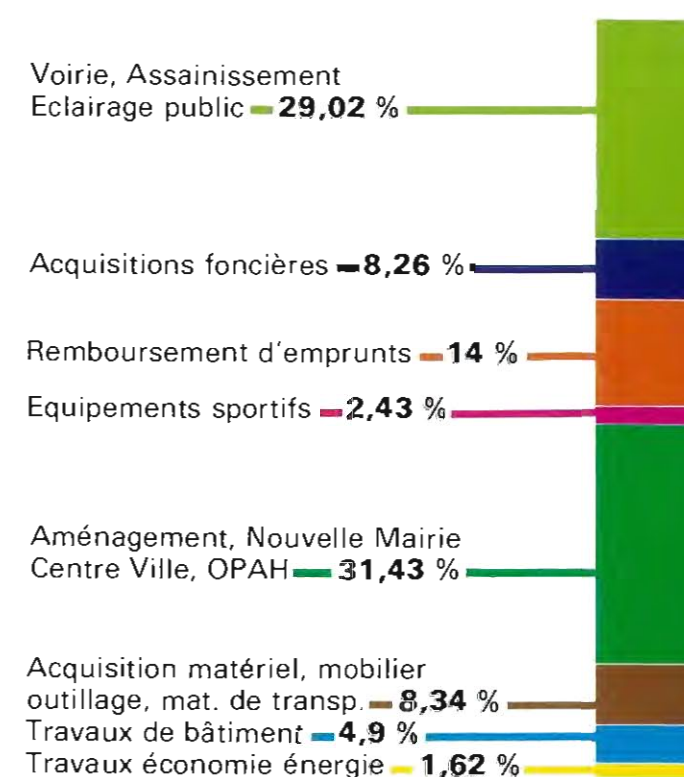
BUDGET PRIMITIF 1985

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES: 12.354.834,74 F

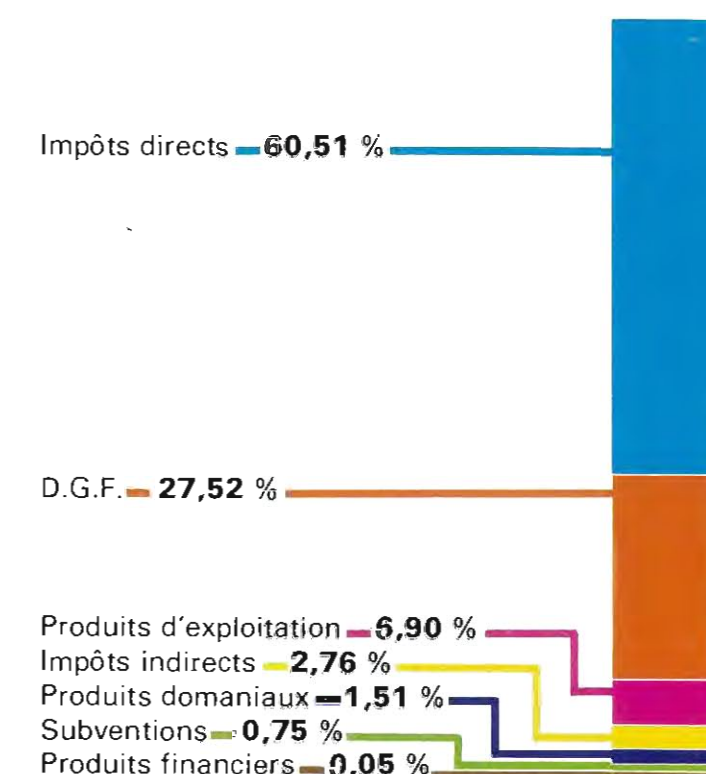


DÉPENSES: 12.354.834,74 F

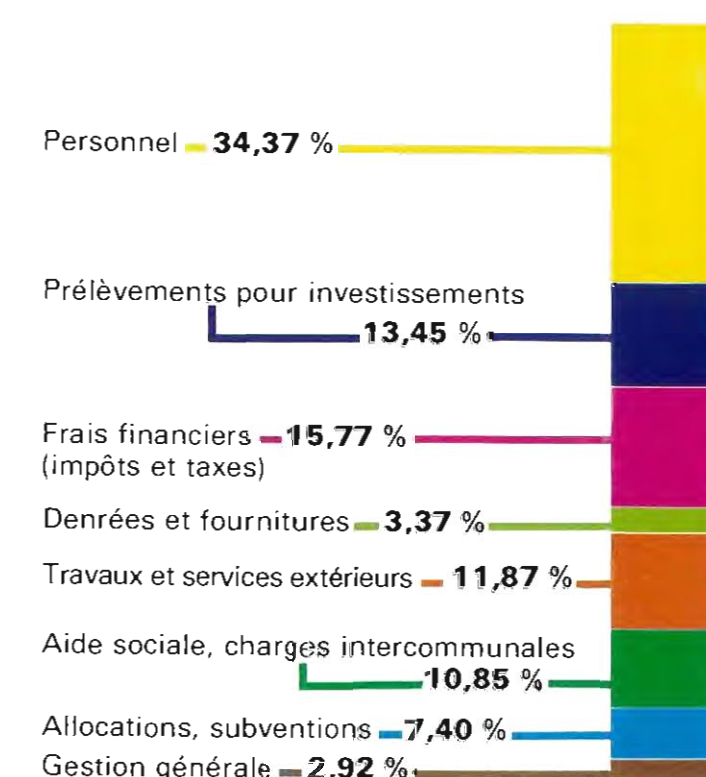


SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES: 26.222.038 F



DÉPENSES: 26.222.038 F



Les recettes de fonctionnement

• Certaines sont fixées par l'Etat et la Loi de Finances, de ce fait elles voient leur augmentation fortement comprimée — augmentation moins rapide que le taux de l'inflation, alors que ce dernier, calculé à partir des dépenses des ménages, est bien en-dessous de l'évolution réelle des dépenses auxquelles doit faire face une commune. Ex. : D.G.F. 5.18 % d'augmentation.

Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.)	
1981	4.777.027 F, soit 30,49 %
1982	5.638.810 F, soit 29,67 %
1983	6.394.906 F, soit 30,17 %
1984	6.860.885 F, soit 28,71 %
1985	7.216.278 F, soit 27,52 %
(pourcentages par rapport aux recettes réelles de Fonctionnement)	

On remarquera les faibles augmentations des deux dernières années :

84/83 : 7,29 %
85/84 : 5,18 %

• D'autres voient leur taux plafonner, c'est le cas de la taxe sur l'électricité et des prix de journée du foyer des "Arcades" dont vous trouverez ci-après l'évolution.

Commentaires sur la situation financière

Régulièrement nous vous faisons part des éléments permettant de placer la situation financière de Brignais par rapport aux communes ayant une structure comparable (à mon avis 7-15.000 hab.). Pour cela, il existe des "ratios" publiés par le Ministère de l'Intérieur, ou les Trésoreries qui représentent une moyenne. La comparaison est alors utile, mais doit être manipulée avec prudence, car les services rendus par les Municipalités sont bien différents selon leurs structures sociologiques.

Au cours de la séance publique du 21 mars dernier, consacrée au vote du Budget Primitif, nous avons comparé les ratios de Brignais à ceux publiés pour 1984. Pour être complets, nous prenons en compte les deux cas de figure : communes de 5.000 à 10.000 hab. et communes de 10.000 à 20.000 hab., estimant que Brignais, du fait de son individualité (ne faisant pas partie ni d'un Syndicat, ni de la Courly) doit être

Taxe sur l'Electricité :	
1981	250.000 F
1982	320.000 F
1983	390.000 F
1984	415.000 F
1985	496.180 F

Prix de journée Foyer "Les Arcades" :	
1981	28,60 F - 35,75 F
1982	31,46 F - 39,32 F
1983	34,13 F - 42,66 F
1984	36,15 F - 45,15 F
1985	38,00 F - 47,50 F

• D'autres enfin résultent, comme vous le savez, de la décision du Conseil Municipal. C'est notamment le cas du taux des impôts locaux, les bases étant quant à elles revalorisées par la Loi de Finances votée par le Parlement. Celles-ci ont été augmentées cette année de 8 % pour la Taxe d'Habitation, le Foncier Bâti, et le Foncier Non Bâti et de 6 % pour les locaux industriels et commerciaux.

	1981	1982	1983	1984	1985
Taxe d'Habitation	7,40 %	7,50 %	7,50 %	7,50 %	7,31 %
Foncier Bâti	15,80 %	16,00 %	16,00 %	16,00 %	15,60 %
Foncier Non Bâti	47,30 %	47,30 %	47,30 %	47,30 %	46,11 %
Taxe Professionnelle .	15,50 %	15,25 %	15,25 %	15,25 %	14,87 %

considéré dans une catégorie, non officielle, de 10 à 15.000 hab. Prenons des exemples : **Frais de personnel.** Ils sont légèrement en-dessous (39%) pour 40-42 % de moyenne nationale. A noter que les charges du personnel affecté à l'administration et aux services techniques sont parmi les plus faibles des communes de cette catégorie (19 personnes à la Mairie, comptées en temps complet).

Annuités de la dette. Intérêts versés. Annuités : avec 18,8 %, pour 18,9-17,5 (communes de 5 à 10 ou 10 à 20.000 hab.), nous sommes parmi les communes assez endettée. Les intérêts versés renforcent cette analyse.

Pas de commentaires sur les frais de gestion, les travaux et services extérieurs.

Par contre, nous avons une bonne épargne brute (11,8 % pour 7-10 de moyenne nationale).

Conclusion

Vous avez vu que des économies

Cette année, le travail accompli par vos élus et notamment la Commission ACIE, au sujet des implantations de nouvelles entreprises sur nos zones industrielles a été extrêmement positif. En effet, outre la création d'emplois supplémentaires sur notre commune, ces implantations ont permis non seulement d'enrayer l'évolution négative du solde des ouvertures par rapport aux fermetures — comme c'était le cas ces deux dernières années, mais de plus elles ont permis de rattraper une partie du retard pris au niveau de la Taxe Professionnelle.

- base d'imposition des fermetures d'entreprises : 2.143.170
- base d'imposition des ouvertures d'entreprises : 4.535.430
soit un solde positif de : 2.392.260

Compte tenu de cette évolution favorable le Conseil Municipal a décidé de vous en faire profiter en fixant des taux en diminution — taux qui devraient maintenir l'évolution des impôts locaux en-dessous du taux de l'inflation.

ont été réalisées sur les dépenses de fonctionnement. Il faut faire mieux encore. **Sans cesse, les services, les élus, les habitants** doivent avoir présent à l'esprit l'économie.

Supprimer une dépense non indispensable, économiser l'énergie, mettre en concurrence permanente les fournisseurs, discuter la qualité et le prix, confier aux entreprises privées chaque fois qu'on peut soulager les structures : voilà ce que nous nous efforçons de faire en permanence. J'oubliais : jouer la solidarité de plus en plus entre communes permet d'éviter d'investir dans des structures sous-employées. C'est ce que nous nous essayons de faire le plus souvent.

Décider d'un budget, c'est procéder à des choix. La Décentralisation est coûteuse pour les communes ; je vous en ai parlé à plusieurs reprises. Personne ne le nie, cela veut dire que les élus, vos élus, sont confrontés en permanence à des pressions légitimes certes, mais auxquelles il faut savoir résister avec lucidité.

Un exemple ?
L'Education Nationale :

1. C'est à son budget que devraient incomber les dépenses à caractère sportif, musical, qui font partie d'une pédagogie. Si nous avons décidé d'engager, il y a trois ans, des dépenses dans le domaine musical, c'est parce que le besoin était évident. L'extension de cet enseignement à tous les groupes scolaires ne peut se faire que progressivement.

2. La situation financière des budgets des collèges est dramatique. Les sommes affectées par l'Etat pour le fonctionnement (c'est au 1-1-86 que le Conseil Général prend en charge les budgets d'investissement) **sont de plus en plus insuffisantes.** Quelle commune refuserait d'aider au fonctionnement de son collège quand il s'agit de l'essentiel ?
L'Etat a transféré aux collectiv-

tés locales des responsabilités. Les recettes qu'il leur a transférées sont en diminution. Les relations entre administrés et élus seront donc de plus en plus dominées par des choix.

A nous tous de faire preuve d'imagination, de raison, pour gérer au mieux nos finances.

MICHEL THIERS
GÉRARD BERTICAT □

Montant des subventions accordées aux Associations locales

(Marquées d'une * les subventions exceptionnelles)

ASSOCIATIONS	1982	1983	1984	1985
Association Amicale Personnel Communal	23.000	35.000	38.500	40.425
Espérance et Vaillantes - Batterie-Fanfare (= BF) ...	22.000	24.000	30.000	31.500
	+ 10.000*			5.000 (BF)
A.S. Brignais	25.500	27.500	27.500	27.500
	+ 1.500*			
Amicale Laïque	12.000	13.200	10.000	10.500
Centre Culturel	+ 6.000*		10.000	8.000
				+ 10.000*
Guides et Scouts d'Europe	3.500	3.800	3.800	3.800
	+ 1.000*			
Club des Amis du Lundi	2.100	2.100	2.000	2.100
Association Familiale	3.000	—	3.000	3.150
	+ 1.500*			
S.P.A.	1.080	1.200	1.350	1.440
Association Rhodanienne Sauvetage	2.500	2.700	1.000	1.050
	+ 1.500*			
Brignais-Accueil	1.200	1.300	1.300	—
Club de la Bonne Humeur	3.500	3.500	3.500	3.500
Association Française contre la Myopathie	1.000	1.100	1.100	1.100
Journée de la Résistance	200	200	200	200
A.D.I.A.F.	1.000	1.200	1.200	1.200
Commission des Fêtes	—	3.000	3.000	3.150
A.D.A.P.E.I.	—	1.500	1.500	1.200
Ass. Amis Personnes Agées Hôpital J.-Courmont ..	500	500	300	1.000
Société Secours Mutuels	500	500	500	500
Association Amis de la Bibliothèque	3.080	3.400	3.400	3.570
Centre Social	200.000	220.000	228.000	239.400
Association Musicale - Harmonie	204.200	220.000	10.000	10.500
Ecole de Musique			230.000	241.500
Maison des Jeunes	55.000	101.500	120.000	120.000
Association sportive Pérousiennne	3.500	3.800	—	—
F.C.P.E. C.E.S. Jean Zay	2.500	2.700	2.700	—
Association Municipale des Cheveux Blancs	17.000	18.500	18.500	19.425
Classes de Découverte	—	60.000	75.000	79.048
Congrès A.C.P.G.	—	500	—	14.000*
Handicapés Physiques	—	1.000	—	—
Secours Catholique	—	1.500	—	—
Arts Graphiques	—	—	4.500	3.000
Gymnastique Volontaire	—	—	200	200
Brignais Boxe Française	—	—	1.000	—
Amicale des Donneurs de Sang	—	—	—	1.500
Association Conseilères Municipales du Rhône	—	—	—	200
	609.360	755.200 + 23,9 %	833.050 + 10,3 %	888.658 + 6,7 %



LASERCOLOR

14, rue des Ronzières - BRIGNAIS
Tél. (7) 805.16.93

imprimerie du montet

11, rue F.-Darcieux - ST-GENIS-LAVAL
Tél. (7) 856.19.11

**les partenaires de votre
publicité**

Ateliers intégrés

**Commerçants, Producteurs,
Expéditeurs, Collectivités, Restaurateurs
Responsables PME - PMI**

Améliorez votre efficacité
et la qualité de vos services
en faisant confiance à un professionnel

**FROID COMMERCIAL - CLIMATISATION
RÉCUPÉRATION DÉNERGIE - POMPE A CHALEUR**

CLAUGER R.A.



Z.I. Nord - Les Aigais - 69530 BRIGNAIS

Responsable Activité : **Hervé BLACHE** - Tél. 805.14.44 - Télex 340 433

VIE CULTURELLE

Rencontres Internationales Théâtre-Enfance-Jeunesse

Le 23 avril a eu lieu à l'Hôtel de Ville de Lyon,
la présentation des 5^e R.I.T.E.J. (Rencontres Internationales
Théâtre-Enfance-Jeunesse), sous la présidence de F. Collomb,
Maire de Lyon, Sénateur du Rhône.

Ces rencontres connaîtront à Lyon, du 2 au 17 juin 1985,
une dimension internationale sans précédent qui confirmera leur intérêt
artistique et leur leadership comme seul festival européen de dimension
mondiale concernant la création dramatique pour les jeunes spectateurs.

Inventées en 1977 par Maurice Yendt et Michel Dieuaide, les R.I.T.E.J. se sont dès l'origine définies comme une grande fête du théâtre à Lyon, fête des publics mêlés, jeunes et adultes, tout en visant à se faire reconnaître comme lieu de rencontres et d'échanges internationaux par tous les artistes professionnels (auteurs, metteurs en scène, scénographes, comédiennes et comédiens, musiciens), les chercheurs et les critiques dramatiques intéressés à un courant essentiel de l'art théâtral contemporain et à la libre confrontation des idées et des œuvres.

Dès leur première édition, les R.I.T.E.J. ont connu un impact public et un rayonnement international démontrant que ces objectifs étaient très largement atteints.

A partir de 1981, les R.I.T.E.J. ont bénéficié de l'intérêt et du soutien actif de M. Francisque Collomb, Sénateur-Maire de Lyon, et de Maître Joannès Ambre. Ce soutien a été déterminant pour le développement et la pérennité de la manifestation. Il vient d'être récemment amplifié par M. André Mure, adjoint à la Culture.

Les R.I.T.E.J. sont organisées tous les deux ans dans la première quinzaine de juin par le Théâtre des Jeunes Années / Centre Dramatique National, sous la direction artistique de Maurice Yendt et Michel Dieuaide, en co-production avec la Ville de Lyon et avec l'aide du Ministère de la Culture et de nombreux autres partenaires régionaux et nationaux.

Elles proposent une programmation de spectacles professionnels français et étrangers de haute valeur

artistique ainsi que de nombreux séminaires, débats, critiques de spectacles, expositions, vidéos, etc... destinés à faire progresser l'art théâtral dans son rapport avec les jeunes publics.

Les différents théâtres lyonnais offrent aux R.I.T.E.J. une variété d'équipements permettant d'accueillir les spectacles invités dans de bonnes conditions techniques.

Sur le plan international, les R.I.T.E.J. bénéficient du patronage officiel de l'ASSITEJ (Association Internationale du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse) qui a décerné le label "Théâtres du Monde" à cette manifestation.

La cinquième édition des R.I.T.E.J. accueillera quatorze compagnies venant de huit pays (Brésil, France, Hollande, Italie, Japon, Portugal, Suisse, Tchécoslovaquie), qui donneront plus d'une centaine de représentations de dix-sept spectacles différents (douze productions étrangères et cinq productions françaises).

Les R.I.T.E.J. continueront en juin 85 à proposer la découverte de nouveaux théâtres du monde (Japon, Brésil) tout en mettant l'accent sur les divers aspects de la production dans certains pays (Italie, Portugal), et innoveront en s'affirmant comme lieu de création (trois spectacles seront créés aux R.I.T.E.J.) tout en ouvrant leur programmation à divers spectacles de rue (Hollande, Italie), ou de théâtre ambulant (Suisse).

Des délégations d'artistes et de professionnels du théâtre de trente-cinq pays assisteront aux prochaines R.I.T.E.J.

Des contacts sont actuellement pris par la Commission Culture-Loisirs, avec le T.J.A. (Théâtre Jeunes Années), organisateur de ces rencontres, pour envisager la venue à Brignais, d'un théâtre de rue.

Le programme complet des manifestations prévues pour ces rencontres sera disponible à partir du 20 mai auprès de Mme Fayle, en Mairie.

M.R.

Hymne à la paix

*Plus de champs de larmes,
Plus de champs d'Honneur,
Que les appels aux Armes,
Soient changés en Hymnes au bonheur.*

*Paix sur la terre aux Hymnes Guerriers,
Contre toutes les guerres,
Chante la colombe aux lauriers.*

F. LALANNE

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Carnaval à Brignais

Issu des fêtes païennes, romaines ou gauloises, le Carnaval subsista après l'avènement du christianisme qui en fit célébrer les réjouissances dans le temps précédant le Carême. Puis, petit à petit, la tradition se perdit ; seuls subsistèrent quelques grands Carnavals : Rio, Nice et plus près de chez nous Saint-Pierre de Chandieu.

Cette année, la "Journée du Maire" a été fixée au 19 février dans le but de faire revivre Carnaval en proposant quelques heures de rêve aux enfants des écoles primaires et maternelles. En effet, le froid vif qui régnait ce jour-là n'a pas découragé plus de 500 petits écoliers et écolières costumés qui prirent le chemin du gymnase pour une grande parade haute en couleurs.

En début d'après-midi, un film (Les Lutins) leur était proposé suivi d'un défilé : la joie et la fierté se lisaient dans les yeux de ces princesses d'un jour parées de leurs plus beaux atours ; les cow-boys, mousquetaires et Zorro se croisaient avec la plus grande courtoisie ; plusieurs "Pierrot" et clowns se faisaient des clin d'œil complices ; quelques vocations d'infirmières ou de diseuses de bonne aventure sont sans doute nées ce jour-là !

Il était impossible de décrire ces parures, fruits d'une imagination féconde et pour lesquelles les mamans furent, n'en doutons pas, largement sollicitées.

Un goûter servi aux enfants, ainsi qu'une distribution de petits cadeaux devaient clôturer cette sympathique manifestation. Un grand merci à tous les participants grands et petits ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont aidés pour l'organisation de cette fête. Alors rendez-vous l'année prochaine, d'accord ?

Carnaval 85 est mort, VIVE CARNAVAL 86 ! M.R. □



Fêtes et cérémonies du mois de juin

Samedi 1^{er}	Fête du 125 ^e Anniversaire de l'Harmonie Municipale	Association Musicale
Dimanche 2	Fête du 125 ^e Anniversaire de l'Harmonie Municipale	Association Musicale
Samedi 8	Congrès Départemental	A.C.P.G. 39/45
Dimanche 9	Congrès Départemental	A.C.P.G. 39/45
Vendredi 14	Spectacle danse	Maison des Jeunes
Samedi 15	Fête de l'Ecole de Musique	Association Musicale
Dimanche 16	Fête des Ecoles	F.C.P.E.
Vendredi 21	Réunion Inter-Associations	
Jeu 27	Journée du 3 ^e Age	
Samedi 22	Exposition Instruments et Documents	Les Amis de l'Orgue
Dimanche 23	Exposition Instruments et Documents	Les Amis de l'Orgue
Mardi 25	Remise des Prix des Ecoles Publiques	

INFORMATIONS

Sang des uns = vie des autres !

Don du Sang = un Devoir ? Non, un simple geste d'humanité et de justice. Donner on n'aime pas bien. On aime mieux recevoir ! Et pourtant quel beau geste ce bras tendu laissant couler la Vie.

Pourquoi donner son sang ? A quoi ça sert ?

Le sang total :

- pour les opérations (1 à 5 flacons)
- en cas d'hémorragies (2 à 10 flacons), accidentés du travail, de la route...
- pour les exsanguino-transfusions adultes (15 flacons)
- opérations à cœur ouvert (15 à 25 flacons).

Globules rouges :

- traitement des anémies.

Plasma :

- Traitement des brûlés (pour un brûlé il faut 2 litres de plasma (de 10 à 20 dons).

Fibrinogène :

- traitement des hémorragies aiguës (2 à 6 litres de plasma).

Gamma globulines :

- traitement des maladies infectieuses des enfants (rougeole, coqueluche, oreillons, scarlatine, varicelle), de la rubéole chez les femmes enceintes (1 l. de plasma)

Renseignements pratiques

Le Centre Médico-Psychologique pour Adultes du canton de St-Genis-Laval est installé 124, route de Vourles à St-Genis-Laval.

Des psychiatres, des psychologues assurent des consultations médico-psychologiques, des thérapies individuelles ou de groupe ainsi que des animations auprès des divers acteurs du champ médico-social. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9 à 17 heures et le samedi matin (tél. 856.51.86).

Ouverture d'un service des Rhumatologie au Centre Hospitalier Lyon-Sud. Ce service, placé sous la responsabilité du professeur Bouvier et du Docteur Colson, comporte trois unités : hospitalisation classique, hospitalisation de jour, consultation. Les consultations ont lieu, sur rendez-vous, tous les jours ouvrables matin et après-midi (tél. 850.95.15 poste 3627 ou 851.80.18).

Albumine :

- remplace le pouvoir osmotique du plasma, utilisée pour le traitement des brûlés et de certaines affections hépatiques et rénales (1 dose dans 1 l. de plasma).

Fractions coagulantes :

- traitement des accidents hémorragiques des hémophiles.

A Brignais deux collectes ont déjà eu lieu en 1985 :

le 4 février, salle Gutton : 124 donneurs,

le 26 avril, salle paroissiale : 121 donneurs.

Prochaines collectes :

le 26 juillet : vendredi **matin**, de 9 h. 15 à 12 h.

le 28 octobre : lundi après-midi de 15 h. 45 à 19 h. 15.

A partir du 26 juillet les collectes auront lieu dans les locaux du Foyer Résidence des personnes âgées "Les Arcades", boulevard de Schweighouse.

Pourquoi des collectes LE MATIN :

L'utilisation des plaquettes occupe une place de premier plan dans le traitement des leucémies et sont préparées à partir des prélèvements habituels dans les heures qui suivent d'où la nécessité de collectes nombreuses le matin.

Le Don du Sang est un des plus beaux gestes de fraternité et de solidarité qui soient. A.M.P. □

Connaissez-vous l'importance des collectivités locales ? *

STRUCTURES :

Ce sont : 26 Régions - 101 Départements - 36.545 Communes. Si le cadre de la Commune se révèle insuffisant, les communes se regroupent en un **établissement public**. C'est ainsi qu'il existe : 9 Communautés Urbaines - 157 Districts - 14.813 Syndicats.

DÉPENSES :

L'importance des dépenses des collectivités locales ne peut vous échapper (par exemple en 1982) en milliards de F :

Organismes	Fonction ¹ .	Investis ¹ .	Total
Communes	124,749	69,158	193,907
Départements	75,000	22,371	98,160
Régions	0,970	6,792	7,762
Organismes Intercommunaux.	16,243	21,279	37,522
Total	217,771	119,600	337,371
A comparer au total des dépenses civiles de l'Etat	626,719	76,294	703,013

POPULATION :

	Nombre de communes	%	Population	
			Nombre	%
Moins de 10.000 hab....	35.632	97,5	27.465.905	48,6
de 10 à 50.000 hab....	697	1,9	14.396.520	25,4
de 50 à 100.000 hab....	68	0,2	4.503.062	8,0
plus de 100.000 hab....	36	0,1		

* D'après une brochure publiée En avril par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.

Voirie : Programme 1985



Une somme importante a été réservée sur le Budget Primitif 1985 pour la réalisation du programme de voirie 1985.

En effet, à l'effort communal maintenant habituel, il y a lieu de rajouter cette année sur le budget une somme importante (la moitié) pour pallier les dégâts les plus graves dus aux conséquences du gel et dégel.

Le programme concerne donc :

- Bois des Côtes
- Boulevard Lassagne
- Coq Gaulois
- Chemin de la Petite-Côte
- Route de Vourles
- Rue Bovier-Lapierre
- Rue de Verdun
- Trottoirs centre-ville
- Chemin de Sacuny
- Chemin du Bonnet (reprise de tranchée)
- Bonneton 1
- Bonneron 2
- Chemin du Canal
- Chemin des Vieilles Vignes
- Carrefour Simondon-Garel
- Chiradie
- Stationnement trottoirs RN.86
- Réfection place du Pont

Pour un montant total des travaux avoisinant les 2.000.000 F T.T.C.

Les Services Techniques mettent la dernière touche à l'élaboration des dossiers d'appels d'offres correspondants, étant entendu que la réalisation de ces travaux débutera dès la fin du mois de juin.

LES SERVICES TECHNIQUES □

Les T.U.C.

Parmi les mesures destinées à lutter contre le chômage figurent les T.U.C. (Travaux d'Utilité Collective), Décret du 16-10-1984.

Ces travaux visent à favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes chômeurs de moins de 21 ans, sans emploi, à l'exclusion des jeunes en scolarité et des étudiants, en leur permettant d'effectuer à temps partiel (20 heures par semaine) des travaux d'intérêt général :

- assistance aux personnes âgées,
- protection de l'environnement,
- aide aux familles,
- service périscolaire.

Modalités :

— Les Conventions peuvent être établies pour une durée de six mois ou un an (pas moins de trois mois, pas plus d'un an).

— Le montant de la rémunération est fixé à 1.200 F par mois. Elle sera versée par l'Etat qui assure également les charges sociales.

Eventuellement, la Collectivité peut verser aux jeunes une indemnité représentative qui ne peut excéder 500 F par mois.

Les organismes d'accueil de ces T.U.C. sont :

- les collectivités locales,
- les établissements publics,
- les associations ou fondations.

Les relations entre la personne organisatrice et l'Etat sont inscrites dans le cadre d'une Convention. La Direction Départementale du Travail instruit le dossier.

En ce qui concerne la commune de Brignais, les Services Techniques ont établi un projet pour l'affectation de deux jeunes au service "espaces verts" (travaux de défrichage et de fleurissement).

P. GONIN □

"Il ne faut pas toujours tourner la page, il faut parfois la déchirer."

ACHILLE CHANEE

VIE ÉCONOMIQUE

Prenons en charge notre futur

La réussite des entreprises est le principal gage de notre réussite nationale, car la richesse de notre pays ne peut provenir que de leur bonne santé !



Témoin du passé :
un ancien métier :
le tonnelier.

Le premier rôle d'une entreprise est de servir une clientèle ; sa vitalité, sa compétitivité, la qualité de ses prestations seront ses meilleurs garants. Car c'est la richesse, la valeur ajoutée qu'elle peut dégager qui sont génératrices de croissance, conditions nécessaires au développement, aux investissements, à l'emploi, à la lutte contre le chômage.

A travers ces constatations, il ne faut pas sous-estimer le rôle de la collectivité locale, facteur majeur du développement économique et social ; en créant un environnement favorable aux entreprises, la collectivité locale doit respecter certaines valeurs et les responsabilités, si elle veut être efficace sans être interventionniste.

Votre Municipalité à diverses reprises vous a affirmé sa volonté

d'être un élément moteur de l'avenir de notre cité en matière d'emploi, d'industrie et de commerce (cf. pour exemple le Bulletin n° 15 de nov. 83, pp. 7 à 10).

Depuis dix-huit mois l'évolution de cette activité nous a conduits à mettre en place des équipes de travail chargées de définir les options qui permettront de modeler le Brignais de demain.

Si nous n'avons pas eu l'occasion ces derniers temps de mesurer scientifiquement (sondages) la vie économique de Brignais, nous pouvons cependant, grâce à diverses informations, mesurer l'aspect positif de son évolution.

Retenons, par exemple, deux critères :

1. La Taxe Professionnelle : elle représente une ressource importante, qui peut paraître injuste pour



Brignais Sports

SKIS PISTE ET FOND

Vente - Location

TENNIS Cordage et Raccordage par Spécialiste
132, avenue Général-de-Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. 805.15.02

CLAER Eric



Ebénistes

RESTAURATION

MEUBLES ANCIENS

MEUBLES SUR MESURES

10, rue Général-de-Gaulle - BRIGNAIS - Tél. 805.11.97

l'industriel, car très pénalisante en matière d'investissement et d'emploi ; elle reflète à sa manière son activité, car assise sur les trois

critères suivants :

- la valeur locative des bâtiments,
- la masse salariale,
- les investissements.

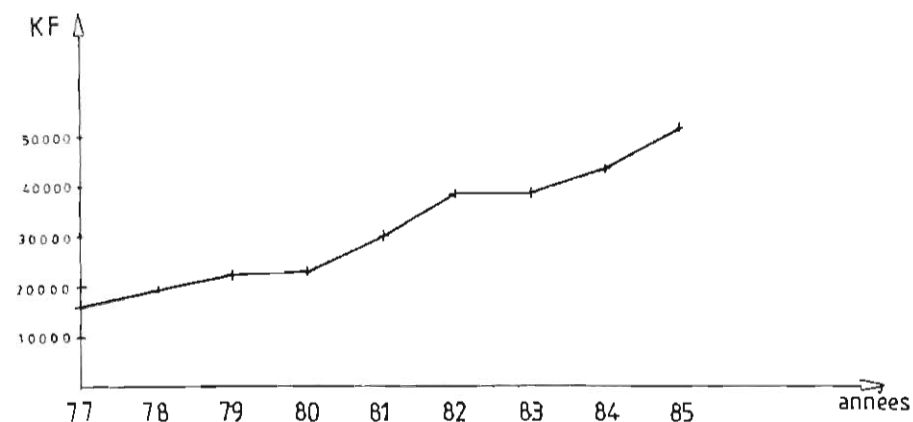
Ces actions seront faites en accord avec les propriétaires actuels ou futurs, car plusieurs parties de zones nécessiteront un remembrement, le parcellaire étant trop divisé.

Ceci veut dire qu'un effort prioritaire doit être fait au niveau des finances communales, c'est par cet effort que nous prendrons en charge notre futur et que nous nous donnerons des moyens pour développer les autres activités de Brignais.

PAUL MINSSIEUX □

Adjoint

(pour la Commission A.C.I.E.)



BASE D'IMPOSITION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

2. Les mouvements d'entreprises : bien entendu, Brignais n'est pas épargnée par les cessations ou récessions d'activités. Plusieurs entreprises ont disparu, mais les remplacements ou créations l'emportent.

De plus, une constatation s'impose depuis quelques mois : il devient de plus en plus difficile de faire correspondre les demandes convergeant sur notre commune et les disponibilités.

Ces nouvelles difficultés n'enta-

ment pas notre optimisme, bien au contraire :

1. Ces demandes prouvent l'attrait de notre commune.

2. Brignais possède d'importants atouts, que nous avons résumés dans le tableau page 23.

La meilleure façon de répondre à ces demandes est de débloquent les zones NAI.

a) celle des Aigais, avec la fin de la réalisation de la déviation (fin 85, début 86) ; b) celle de la plaine d'Elite, à l'étude actuellement.

Les zones industrielles

Suivant les périmètres définis au P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols), Brignais possède deux zones industrielles, la première située à l'Est de la commune, sur les lieux-dits des "Aigais" et des "Basses-Vallières", la seconde au Sud sur le lieu-dit des "Ronzières".

La première sera traversée très bientôt (en 85-86) par la déviation du CD.42 devant se raccorder sur l'A.45.

Les travaux conduits par les Services de l'Équipement débuteront en septembre 85 et seront terminés fin 86.

Ces travaux de déviation du CD.42 vont permettre :

- le raccordement de cette zone industrielle à l'autoroute A.45 dite voie rapide, par l'intermédiaire du nouveau rond-point CD.42 avec la RN.86 ;

- de débloquent à partir de 1986, 7,8 hectares de terrain à vocation industrielle avec la création de voies de désenclavement et l'ouverture de voiries nouvelles.

Pour ce qui est de la zone industrielle Sud où la commune de Brignais a investi en 1983 et 1984 4,2 M.F. de travaux d'assainissement, dont 1,5 M.F. de subventions, celle-ci est à l'étude et un plan d'aménagement dressé en commun (D.D.E. et Services Techniques de la ville) sera présenté d'ici à la fin de l'année 1985.

LES SERVICES TECHNIQUES □

Atouts économiques de Brignais

UN EMPLACEMENT GÉOGRAPHIQUE FAVORABLE :

Près de régions à activité économique importante (Rhône-Alpes, Centre-Auvergne, Couloir Rhodanien).

DES MOYENS DE COMMUNICATIONS EXCEPTIONNELS :

A 35 mn de Satolas.

A 15 mn des T.G.V.

Bien raccordés sur les axes routiers.

POTENTIELS DE TERRAINS A VOCATIONS INDUSTRIELLES :

Capacité totale des Z.I. : 170 ha.

POTENTIELS HUMAINS TRÈS DIVERSIFIÉS :

Ville de 10.000 habitants.

ÉQUILIBRES NATURELS HARMONIEUX :

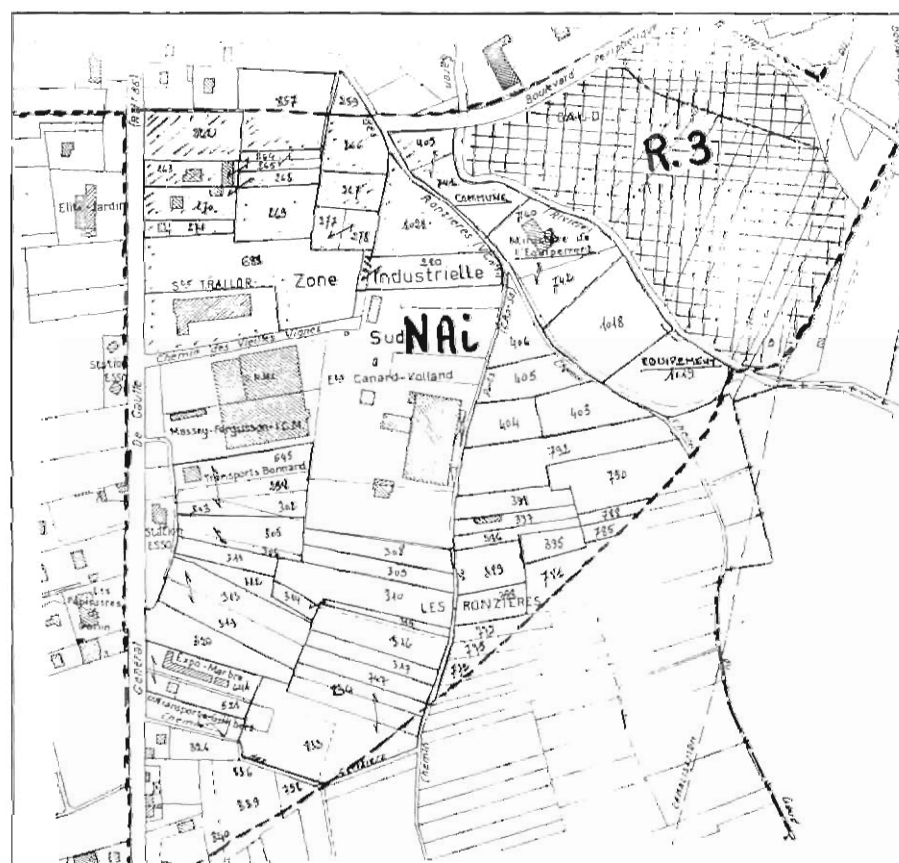
Près de Lyon (au pied des contreforts des Monts du Lyonnais).

FISCALITÉ MODÉRÉE :

- Exonération de la Taxe Professionnelle pendant 3 ans pour les créateurs d'entreprises.
- Aide de la SOFREA pour les investisseurs-créeurs d'emplois (prêts à 8 %).
- Taux de la Taxe Professionnelle en légère baisse.

CADRE DE VIE :

- Structure scolaire complète.
- Vie associative très développée, avec des moyens importants (70 associations).
- Participation, intégration à l'activité culturelle de la région lyonnaise.
- Identité de la ville bien définie et équilibrée.
- Environnement agréable.



L'animation se poursuit dans la Z.I. de Brignais

ENTREPRISES NOUVELLEMENT INSTALLÉES (à notre connaissance)*

NOM DE L'ENTREPRISE	ACTIVITÉ
R.B.E.	Assemblage composants automobiles
AUDOLI-BERTHOLA	Négoce de Pompes
GEO	Distribution produits alimentaires
PYROCHIMIE	Lutte contre l'incendie, dératisation
J.K.	Etude moules industrie plastique
SERMAX	Outillage, augmentation d'activité
STIMULA	Construction de voitures de prestige
OERTLI	Transports frigorifiques
MECASOUDE	Mécanosoudure
OHIER	Clôtures et stores
CARBOCHENE	Fabrique charbon de bois
MEDIACO	Manutention
S.D.E.I.	Activité complémentaire

* Si nous avons omis de nommer certaines entreprises, nous demandons à leur responsable de se mettre en contact avec M. Minssieux, en Mairie, afin de se faire connaître.

CALENDRIER DES RÉUNIONS

Le Bureau de l'Association se réunit tous les premiers lundis de chaque mois à 19 heures.

- **Lundi 6 mai** : Sté CRATER, route d'Irigny, M. Valentin, tél. 805.21.72
- **Lundi 3 juin** : **L.E.P. Assemblée Générale**
- **Lundi 1^{er} juillet** : Sté CHARROIN, 12, rue Général de Gaulle, M. Charroin, tél. 805.13.11
- **Lundi 9 septembre** : Sté OHIER, route de Lyon, tél. 805.00.14.
- **Lundi 7 octobre** : Sté GURET-MAIGRET, les Aigais, M. Guret, tél. 805.22.22.
- **Lundi 4 novembre** : Sté S.E.C., chemin de Chiradie, M. Du Verdier, tél. 805.25.33.
- **Lundi 2 décembre** : Sté CLAUGER, les Aigais, M. Minssieux, tél. 805.14.44.



Panneau de situation installé à l'entrée de la Z.I.

Lancée avec l'aide de l'antenne de Givors, de la C.C.I. de Lyon, l'Association des Industriels de la Z.I. de Brignais avait convié au mois de décembre ses adhérents à une conférence-débat sur deux thèmes : l'Emploi et la Formation.

Tout à tour, Mme Béatrice Dubuis et M. Marc Serin, de la C.C.I. de Lyon, ont parlé des aides publiques en matière d'emploi et de la gestion du 1,1 % formation en insistant chaque fois sur les solutions concrètes.

Durant la seconde partie de la réunion, le Président de l'Association, M. André Chapiron a rouvert le dossier "sécurité de la Zone Industrielle".

Sur ce sujet, M. Bonneval, Président de la Fédération des Z.I. du Rhône, et M. J.P. Pain, de la C.C.I.L., ont tenté d'apporter une amorce de solution en évoquant les problèmes de gardiennage. A l'issue de la réunion en décembre on a également abordé le problème de la déviation du CD.42 et de l'extension du chenil de la S.P.A.

Lors de la réunion du bureau du mois d'avril l'ordre du jour portait sur :

- l'enlèvement des déchets industriels,
- les résultats de l'enquête auprès des industriels concernant les problèmes de gardiennage,
- la fixation de la date de l'Assemblée Générale au lundi 3 juin 1985 au L.E.P. Gustave-Eiffel.

ROGER GURET □

Pourquoi faire de la publicité ?

Pour les Industriels — Pour les Commerçants

Oui la publicité est un soutien actif de la vente !

Industriels et commerçants ont du mal à suivre leur clientèle, à la développer ou à la diversifier. La publicité a son rôle à jouer pour créer un climat favorable et plus ouvert qui aidera et appuyera les opérations de vente.

Dans notre époque d'ultra-concurrence une notion importante s'impose : "l'expression commerciale". Il s'agit de bien communiquer à tous les niveaux pour vendre.

Si une entreprise peut encore dire "nous ne faisons pas de pub" elle ne pourra jamais dire qu'elle ne pratique pas "l'expression commerciale" qui se compose de ses vendeurs, de son catalogue ou documentation, de sa vitrine et même de son simple papier à en-tête et de sa propre manière d'accueillir ses clients.

Faire de la pub c'est prendre les moyens pour apporter aux vendeurs, d'une manière générale à la "force de vente", des demandes de renseignements, des consultations, des amorces de négociations, c'est se faire connaître.

Rappelons une évidence : ne croyez pas que tous vos clients vous connaissent déjà, et si c'était le cas, soyez sûr qu'ils ne connaissent pas tout ce que vous pouvez leur offrir.

Si pour le monde des P.M.E. et P.M.I. les moyens de communiquer sont différents de ceux des commerçants, la philosophie de base reste la même et avec une grande rigueur. Quatre règles sont indispensables :

- la loi de l'économie, ne pas gaspiller,
- la recherche d'efficacité, les moyens de contrôler,
- l'assurance d'une grande cohérence,
- la nécessité de persévérer.

Pour vendre, il faut donc bien communiquer. Pour vous aider voici les onze commandements à toute communication :

1. Définir le but de la communication (exemple : image de marque ou lancement de produits nouveaux).
2. Dans le cas de buts multiples, fixer des priorités.
3. Les "cibles" ne vous ont rien demandé, alors, vous devez pénétrer leur indifférence (normale), en quelques secondes.
4. Le temps est précieux, allez droit au but, avec des mots ou images-clés qui vous définissent et vous valorisent le mieux.
5. Ne pas se faire plaisir en parlant, mais intéresser la "cible".
6. Dialogue d'égal à égal, le langage idéal est celui dont les "idées mots" et images sont au plus près des "idées mots" et images du besoin.
7. Réduire le volume du texte technique.
8. Des logos, des mots, des dessins, capables de déclencher une compréhension instantanée.
9. Etre constant dans les expressions, ne jamais modifier l'idée au cours de différents messages.
10. "Criez" le nom de la société ou de l'entreprise ou de la marque. N'attendez pas que la communication vende directement, c'est un moyen d'alimenter un réservoir "à contacts" pour les services commerciaux.
11. Répétez les messages à intervalles réguliers, 8-10 et même 15 fois, l'effet de saturation se situe bien au-delà.

Faire de la pub : c'est utiliser les "médias".

La grosse difficulté d'une stratégie commerciale réside dans la gestion de budgets restreints face à des situations complexes. Savoir choisir et doser les médias sont les premiers critères, mais la clef est de comprendre et admettre que les coûts de pub sont des investissements amortissables et non pas des dépenses.

Les moyens sont nombreux pour communiquer : téléphone, courrier, visite, annonce-presse, article de fond,

conférence, documentation, mailings (distribution dans les boîtes aux lettres) audio-visuel, exposition et salon, portes ouvertes, échantillons, objets-cadeaux, etc...

Il n'y a pas de recette miracle et de plan type de communication : nous devons répondre à ces trois questions :

- Que dire ?
- A qui le dire ?
- Comment le dire ?

A Brignais ce Bulletin Municipal est aussi un support reconnu valable puisque primé tout récemment parmi plus de 150 confrères. Il touche 3.800 foyers, l'exemplaire est lu en moyenne par quatre personnes différentes. Il est conservé au moins six mois, voire un an. Il est consulté quatre à cinq fois dans l'année.

Depuis déjà plusieurs années il est communiqué dans le département et dans la région en particulier auprès d'instances influentes et décisionnaires.

Pour vous, annonceurs de Brignais et des communes voisines, il est porteur de votre dynamisme, de votre enthousiasme et de votre confiance en l'essor économique de votre localité.

Il affirme aussi votre présence, votre force, votre potentiel au niveau du marché du travail (pourquoi aller chercher très loin ce qui est à notre porte).

Vous, Brignairots et voisins, ce Bulletin Municipal vous informe et cette publicité qui s'améliore et s'agrémente de plus en plus, vous permet d'avoir en main une brochure de qualité que vous aimez feuilleter, lire et relire. **M.C.** □

Un vrai professionnel du jardin

Planter des arbres, des arbustes, rosiers, semer un gazon, tracer une allée, fleurir une terrasse, vous avez tous un jour fait vos essais et constaté votre demi-résultat. Mais créer un vrai paysage proche de la NATURE, reconstituer un bosquet tel que l'on a pu l'admirer dans un parc ou même dans les bois, dessiner une allée bordée d'arbustes ou de fleurs, implanter un arbre d'ombrage ou un brise-vue sans étouffer dans les cinq ans les arbustes ou la haie voisine, seul un "Pro" de vingt ans d'expérience peut réussir le plus beau jardin de vos rêves.

Ne cherchez pas plus loin que chez vous, Paul GOUTTENOIRE est l'un de ceux qui peut garantir à coup sûr ce rêve.

D'ailleurs il vient de prouver ses compétences en agençant merveilleusement les végétaux de la salle de remise des prix des Maisons Fleuries de BRIGNAIS le 16 novembre 1984.

Son expérience, sa pépinière, son personnel hautement qualifié sont à votre service pour tout ce qui touche au jardin et à la décoration florale.

Paul GOUTTENOIRE est à votre écoute tous les jours sauf le samedi, à l'entreprise NATURE Tél. 805.13.93 à Vourles.

Association des Paralysés de France

Connaissez-vous l'Association des Paralysés de France, l'A.P.F. Pour les intimes ? Cette association créée en 1903 par un groupe de polios a pris un essor extraordinaire depuis plus de 50 ans. Les quatre handicapés du début sont devenus plus de 100.000 adhérents disséminés dans toute la France. Chaque département a sa délégation, son service social et beaucoup possèdent des établissements de travail, de rééducation, de vacances (une centaine au total).

Dans le Rhône, une importante délégation fonctionne au 23, rue Sala à Lyon. Une trentaine de personnes y travaillent régulièrement au profit de l'intégration des handicapés moteurs. Des services y sont à leur disposition, emploi, logement, documentation, aide scolaire, acces-

sibilité, loisirs. Les loisirs, parlons-en ! Une handicapée les a pris en charge et ne sait comment s'ingénier pour inventer de nouvelles activités : sorties, repas au restaurant, visite de musées, fêtes et autres rallyes.

A propos des fêtes, l'A.P.F. organise chaque année une fête d'été et une fête d'hiver. Cette dernière a lieu généralement en janvier ou février dans des communes de l'agglomération. Pourquoi en cette année 1986, ne la ferions-nous pas à Brignais. Ce ne serait plus une fête de l'A.P.F. mais la Fête de Brignais où les Brignairots et les Brignairottes accueilleraient leurs amis handicapés. L'insertion ne pourrait-elle commencer par là. Tous ensemble nous pourrions faire de grandes choses. Qu'en pensez-vous ?



Notre correspondant à Brignais : Guy Monod, 45, allée de l'Eolienne, les Collonges.

Notre Assistante Sociale : Mme Roynette à contacter au siège de l'A.P.F., tél. 838.01.18.



**ENTREPRISE
DE TRAVAUX
PUBLICS S.A.**

Société Anonyme au Capital de 200.000 F

4, route de Lyon / 69530 BRIGNAIS / Tél. (7) 805.14.22

MOS

Tél. (7) 889.42.06

SOCIAL

Bilan des affaires sociales de mars 1984 à mars 1985

Cette année encore vos élus de la Commission Sociale ont eu de multiples contacts avec la population de Brignais, notamment par les permanences du samedi matin, où ils ont rencontré plus de 250 personnes différentes.

A la suite de ces entretiens ils ont eu à résoudre de nombreux problèmes par des démarches auprès des organismes et travailleurs sociaux. Principalement avec la C.R.A.M., la D.D.A.S.S., le Centre Médico-Social, le Centre Social, la Préfecture du Rhône, l'O.P.A.C. du Rhône, le C.R.I.A.S. (pour les Aides-Ménagères et les personnes aidées par ce service), la Brigade de Gendarmerie, etc...

Les principales actions à caractère social ont été les suivantes :

- Distribution d'une plante pour la Fête des Mères, aux mamans de plus de 70 ans.
- Distribution de friandises pour Noël, à nos anciens, par l'Association Municipale des Cheveux Blancs.
- Construction d'un mur de tennis aux Pérouses, aux frais de l'O.P.A.C., à l'initiative de la Commission Action Sociale.
- Une salle de prière est attribuée dans les locaux sociaux des Pérouses à la communauté musulmane de Brignais.
- Opération solidarité : des aliments en conserve, du lait en boîte, des pommes de terre, des pommes et des bons de beurre ont été distribués à une centaine de familles dans le besoin en étroite collaboration avec le Secours Catholique de Brignais.
- Différentes réunions avec le Centre de Maintien à Domicile ont eu lieu afin de tenter de sauvegarder le service qui a dû fermer ses portes et malgré nos efforts, cesser son activité.
- Contact avec le comité national de prévention de la délinquance.

Tout ceci n'est qu'un bref aperçu des actions menées durant cette année, actions qu'il n'est pas toujours facile de répertorier car elles sont faites de contacts impromptus, de conseils, de soutien moral et matériel.

Une vingtaine de jeunes des Pérouses ont écrit au Maire pour le rencontrer. En accord avec le Centre Social et la Commission Action Sociale, une réunion a été organisée à la Résidence des Pérouses le 3 mai.

Recherche de familles d'accueil :

Le Secours Catholique et le Secours Populaire Français recherchent des familles pouvant accueillir des enfants de Brignais de familles déshéritées, gratuitement pendant une période de quatre à huit semaines pour les grandes vacances scolaires de juillet et août.

Pour tous renseignements : Secours Catholique : téléphone 850.16.14 ou 851.70.21. ou 846.41.29 - Secours Populaire Français : téléphonez 837.01.61.

3^e Age Handicapés :

Une rampe d'accès va être faite très prochainement par la Municipalité à la demande de la Commission Action Sociale pour permettre l'accès à l'église côté chapelle, aux personnes du 3^e âge et aux handicapés physiques.

Pour 1985, la principale préoccupation de la Commission Affaires Sociales, sera de mettre en pratique après étude, un programme communal d'action sociale, programme auquel seront associés les travailleurs sociaux de la commune, ainsi que certaines associations à caractère social.

En attendant, cette mise en place, vos élus sont et restent à votre écoute. **RICHARD RAFFIN** □

Rencontre aux Pérouses

Une vingtaine de jeunes des Pérouses ont écrit au Maire pour le rencontrer. En accord avec le Centre Social et la Commission Action Sociale, une réunion a été organisée à la Résidence des Pérouses le 3 mai.

J'ai plaisir à dire que la discus-

sion a été constructive. Plusieurs idées sont nées de cet échange de vues.

Une meilleure activité pendant les vacances doit être mise au point. Les jeunes présents étaient d'accord pour participer à des activités devant donner une meilleure image de marque de ce quartier ; mais cette question est l'affaire et l'intérêt de tous : élus, résidents ou non-résidents, associations.

En tant que Conseiller Général, j'ai fait état des démarches que j'ai entreprises au niveau :

- du C.D.H. (Comité Départemental de l'Habitat),
 - de l'O.P.A.C.,
 - du Conseil Général,
- en vue d'obtenir la réalisation d'une salle de réunions digne de ce nom.

Au niveau des rencontres, sportives ou non, tous ont reconnu qu'une meilleure compréhension entre les divers quartiers passait par des rencontres plus fréquentes, de la bonne humeur et de la bonne volonté.

« Chacun de nous doit respecter son voisin. Les lois sont les mêmes pour tout le monde. La bonne volonté est partout — A nous de la faire se développer ».

Rendez-vous a été pris cet été.

M.T. !]

INFORMATION CLUB ALPIN FRANÇAIS

Nous voudrions faire une expérience :

CRÉATION D'UNE SOUS-SECTION DU SUD-OUEST LYONNAIS

basée dans la commune de
BRIGNAIS

Les personnes qui seraient intéressées par cette idée peuvent écrire à l'attention de J.P. FRESAFOND, à l'adresse de la Section Lyonnaise, 38, rue Thomassin, 69002 Lyon.

A Brignais : un oscar de la communication municipale

Plus de 300 Maires ont répondu à l'invitation lancée par "Sud-Est Magazine" pour le 20 février 1985, date retenue pour la proclamation des résultats du premier Oscar de la Communication Municipale.

Le succès rencontré par cette manifestation originale montre la vitalité des bulletins municipaux.

C'est dire toute l'importance que la plupart des municipalités, dont la nôtre, attachent à cette forme d'information des administrés.

C'est un jury d'experts qui a choisi les Oscars de la Communication Municipale parmi 150 bulletins. Les communes étaient réparties en deux catégories :

- moins de 2.000 habitants
- de 2.000 à 30.000 habitants.

Brignais s'est vu délivrer l'oscar de la Meilleure Qualité Rédactionnelle pour ses derniers bulletins municipaux.

En toute franchise, j'en tire une réelle fierté, car j'ai toujours cherché, et les membres de l'équipe de



rédaction partagent ce point de vue, à soigner les articles dans un double but :

- vous tenir au courant des sujets importants, vous préoccupant,
- rédiger avec précision et clarté des

articles de fond sur des sujets d'actualité.

Merci à toute l'équipe et plus particulièrement à Mme SOGNO, la cheville ouvrière de ce bulletin.

MICHEL THIERS □



Des changements dans les postes de responsabilité du personnel communal

C'est le 19 avril que M. Pierre Bidault, Secrétaire Général, a quitté le service de notre commune pour accéder à la retraite que nous lui souhaitons longue, heureuse et pleine d'occupations.

Entré très jeune au service de Brignais, comme Auxiliaire de Bureau, de 1943 à 1950, M. Bidault est nommé Commis d'Administration par M. Pierre Minssieux, Maire, en janvier 1951. A compter du 5 août 1954, il assumera la succession de M. Duclos en tant que Secrétaire de Mairie ; il sera nommé Secrétaire Général en 1973.

C'est donc une carrière de 42 ans que M. Pierre Bidault a effectuée dans notre Mairie.

Malgré son désir de ne pas manifester par une cérémonie cet événement important, démarche due à sa modestie, les élus et le personnel communal lui ont offert des souvenirs qu'il a su apprécier.

A l'heure de son départ, nous témoignons à M. Pierre Bidault notre gratitude et notre respect devant 42 années de service.

M. Pierre Gonin, responsable des Services Administratifs a été nommé Secrétaire Général, par le Maire, le mardi 30 avril.

Les études supérieures, le travail qu'il a accompli au service de la commune, sa connaissance des dossiers depuis cinq ans, l'ont bien préparé à tenir ce rôle.

Les Services Techniques ayant besoin d'être étoffés et renforcés, M. Didier-Maurin Tarral, Adjoint au Directeur des Services Techniques des Sables d'Olonne, a été nommé le 1^{er} avril Directeur des Services Techniques de notre commune.

Avec l'aide de M. Gilbert Morel, son Adjoint, les problèmes quotidiens, les dossiers difficiles et les projets importants trouveront des solutions plus efficaces.

Le Maire MICHEL THIERS □



Quelques-uns des membres du personnel communal, lors de la traditionnelle présentation des vœux de début d'année.

8

identités

pour le prix de 6 !

- Travail soigné • Livraison immédiate

Polaroid Miniportrait

STUDIO B. FOREST

BRIGNAIS 805.56.35

la Brocante

KARAYAN Père et Fils

RESTAURATIONS MEUBLES ANCIENS

274, Plaine d'Elite, RN 86 BRIGNAIS, Tél. 805.13.48

VENTES
ACHATS
ÉCHANGES



Fleurina

140, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS Tél. 805.08.54

Décoration florale - Mariages - Travaux mortuaires
Livraison à Domicile **SERVICE INTERFLORA**

Permanence d'accueil, d'information et d'orientation : P.A.I.O.

Le point sur la situation

(cf. Bulletin Municipal n° 19, p. 11)

La Cellule d'accueil d'Oullins (Cantons de Mornant, d'Oullins et ancien canton de Saint-Genis-Laval, soit 28 communes) fonctionnait depuis mai 1982. Elle travaillait à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (16 à 26 ans). L'organisme d'appui était le G.R.E.T.A. d'Oullins (organisme de formation continue de l'Education Nationale).

Comme convenu lors de la mise en place de cette Cellule, l'Etat cessait de la financer au 31 décembre 1984.

A cette date se posait donc le problème de son remplacement : le bilan de son action était reconnu positif par tous les partenaires et les besoins au niveau des jeunes présentaient, hélas, la même urgence et la même ampleur.

En prévision de cette échéance (31 décembre 1984), les divers partenaires avaient constitué un dossier de candidature de "mission locale". Il faut savoir qu'une mission locale a pour « ambition d'apporter une réponse globale aux besoins des jeunes de 16 à 25 ans. A ce titre, elle cherche à résoudre leurs problèmes de formation et d'emploi, mais également ceux des autres aspects de leur vie quotidienne : logement, santé, loisirs, sport, culture... ». Programme très vaste qui demande des moyens techniques importants (huit à dix personnes à temps plein ou partiel) et par là, des moyens financiers. Une mission locale est financée pour moitié par les communes et pour moitié par l'Etat.

Un certain nombre de communes avaient donc été sollicitées en vue de leur participation ultérieure au financement de la mission locale et avait donné leur accord de principe. Fort de cet engagement, la demande de mission locale avait été déposée.

Cette demande ne devait pas aboutir puisque refusée par l'organisme décideur.

Restait la formule d'une P.A.I.O. (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) avec deux questions de première importance :

1. Quelle serait la part de financement de l'Etat ?

2. Quelles communes accepteraient de participer au financement ?

Une assemblée générale des divers partenaires, tenue à Brignais le 19 décembre 1984, permettait de tirer les conclusions suivantes :

- l'engagement financier de l'Etat n'était toujours pas précisé ;
- la P.A.I.O. souhaitée correspondait à quatre permanents ;
- les communes approuvaient le principe du financement d'un poste mais refusaient de s'engager plus avant devant l'incertitude de la participation financière de l'Etat.

Les représentants de cinq communes acceptaient de participer à un groupe de travail pour mettre sur pied les statuts du Syndicat Intercommunal chargé de gérer la P.A.I.O. — examiner la création d'une structure permettant aux financeurs d'avoir le moyen de regard sur la gestion et l'activité de cette P.A.I.O.

Ce groupe de travail s'est réuni régulièrement.

Résultats de ces réunions

— Envoi d'une lettre à M. le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, cosignée par M. Bernard, Député-Maire d'Oullins et M. Thiers, Maire de Brignais, Président du groupe de travail, demandant à l'Etat de préciser son engagement financier. Cette

lettre est d'ailleurs restée sans réponse.

— Mise au point des statuts du "Syndicat Intercommunal pour le financement d'un poste et pour la contribution aux charges de fonctionnement de la P.A.I.O. ».

— Clef de répartition de la part du budget à la charge des communes :

- pour les communes dont la population est égale ou supérieure à 5.000 habitants : au prorata du nombre d'habitants ;
- pour les communes dont la population est inférieure à 5.000 habitants : 50 % du prorata.

En ce qui concerne les communes regroupées au sein du S.I.V.O.M. de Mornant, chaque commune sera considérée individuellement avec le quota correspondant à sa population propre.

Les modalités financières

Une lettre du 7 mars 1985, de M. le Commissaire de la République à M. le Délégué Académique à la Formation Continue de Lyon, précisait que la P.A.I.O. renforcée d'Oullins se voyait attribuer pour l'année 1985 : 303.250 F par l'Etat. Cette somme correspond au financement de deux postes par l'Etat plus une partie des frais de fonctionnement :

- 2 postes 125.000 x 2 = 250.000 F
- fonctionnement... = 53.250 F
- Total = 303.250 F

Lors de l'Assemblée du 19 décembre, l'unanimité s'était faite sur une P.A.I.O. renforcée à quatre postes dont trois financés par l'Etat.

"Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui, ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévère, qu'ils ne font rien du tout."

JULES CARTIER

Aussi, la suppression d'un poste remettait en cause la participation des Communes. Devant les garanties fournies par les représentants de l'Education Nationale, à savoir que le fonctionnement à trois postes était valable moyennant quelques adaptations (tranche de 16 à 25 ans ramenée à 16-21 ans — que le titulaire du troisième poste serait particulièrement mobile), les représentants des communes au sein du groupe de travail ont maintenu leur

engagement de participation. La part dévolue aux communes pour 1985 s'élèverait donc à :

568.250 — 303.250 = 265.000 F.
Pour une population concernée estimée à 120.000 habitants, on obtiendrait une participation de 2,50 F par habitant ou de 1,25 F pour les communes de moins de 5.000 habitants, ces chiffres étant approximatifs puisque l'on ne connaît pas les communes qui participeront à ce projet et par là, la ventila-

tion entre communes de plus de 5.000 habitants et de moins de 5.000 habitants.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous savons que la plupart des communes concernées ont décidé d'adhérer à ce Syndicat de Communes dont les statuts ont été mûrement étudiés.

M. MAILLARD □

Adjoint au Maire de St-Genis-Laval
Le 3 mai 1985.

SCOLAIRE

La vie scolaire

La préparation à la vie active commence dès le plus jeune âge par une bonne formation scolaire.

L'enseignement est constamment en évolution, et vous trouverez ci-dessous le point sur quelques aspects de la vie à l'école.

Porte ouverte sur les métiers au C.E.S.

La "Porte ouverte sur les métiers", organisée chaque année par le Conseil de Parents d'Elèves du collège avec l'aide des personnels du collège, de parents d'élèves, correspond à un but et un besoin bien précis, même si la réalisation peut et doit encore s'améliorer.

Tout enfant en une ou deux fois au collège doit faire un choix d'orientation pour ses études et son avenir : en fin de 5^e et en fin de 3^e. A chaque étape, ce choix théoriquement conditionné par ses goûts, ses capacités doit se faire en fonction d'une vie professionnelle future. Or que représente dans l'esprit des enfants le travail quotidien concret des adultes ? En général peu ou rien, si ce n'est du rêve par des idées déformées ou fausses (ex. : hôtesse de l'air pour les filles, pilote de chasse pour les garçons).

Le but de la "Porte ouverte" est donc d'amener lors d'une demi-journée, des adultes à parler directement, sans protocole, avec les enfants, de leur métier : travail, conditions, horaires, servitudes... Pour une pleine réussite, il faut deux conditions : réunir le maximum de professionnels représentant le maximum de métiers et faciliter le plus possible les contacts des enfants avec les aînés présents (information, apprendre à poser des questions, guider les timides...).

Pour parachever les informations aux enfants et familles présentes, nous invitons le plus possible d'écoles professionnelles à venir faire leur "publicité", et la conseillère d'orientation du collège tient permanence.

Pour l'avenir, deux points importants sont à améliorer : la préparation des enfants à aborder des adultes sans crainte, et parfaire l'éventail fluctuant de métiers représentés.

Le nombre d'enfants et de familles qui viennent chaque année s'informer, témoigne de la nécessité d'une telle action.

Elle montre par ailleurs, que le collège n'est pas qu'un endroit où l'on vient forcé, pour y passer une bonne partie de ses journées, mais bien un lieu où l'on apprend et se prépare pour demain.

PH. MERLIN □

Président F.C.P.E. - C.E.S.

Le point pour la prochaine rentrée

L'Inspection Académique nous a informés, par circulaire du 20 mars 1985, de la suppression d'une classe à l'école primaire Claudius Fournion et du blocage d'une classe à l'école primaire André Lassagne.

Compte tenu des effectifs actuels, il semble difficile de défendre le maintien des classes concernées par la décision académique.

En effet, et bien qu'à la rentrée prochaine le total des élèves des

classes primaires soit en augmentation d'une vingtaine environ, l'effectif par classe sera de 25, compte tenu de la suppression et du blocage.

Quant à la classe d'initiation, dont la réouverture avait eu lieu en octobre 84, son existence ne fait l'objet d'aucune menace. Elle est au contraire très justifiée, de nouveaux enfants de familles primo-arrivantes étant installés sur la commune.

L'informatique à l'école

Avec le plan Informatique pour tous, les écoles primaires de la commune devaient se voir, dès la rentrée scolaire prochaine, équipées en matériel informatique.

Outre un ordinateur que chaque école recevra, deux sites, un installé à l'école C. Fournion, pour l'école A. Simondon également, l'autre à l'école A. Lassagne pour elle et l'école J. Moulin, seront équipées avec un anoréseau comprenant six terminaux reliés à un ordinateur central.

Ces installations seront, hors temps scolaire, à la disposition des associations et des jeunes scolaires de la commune.

L'équipement sera financé par une dotation spéciale de l'Etat, la commune elle, pourvoira à l'aménagement des locaux.

Cette réalisation, qui va bientôt



Un auditoire attentif : les élèves pendant un concert.

→ voir le jour, concrétise un souhait commun à la Municipalité (qui dès septembre 1984 l'avait formulé) et aux enseignants qui rapidement ont élaboré le premier projet.

Pourquoi ce jour de vacances

Qu'est-ce que la journée du Maire ?

Donner un autre sens à cette journée et par là-même, lui retrouver son véritable but, tel a été le souhait de la Municipalité ces dernières années.

Un premier essai a eu lieu, à l'occasion de la journée du Carnaval. Faire la fête, ce jour-là, un peu comme autrefois, pour les écoliers, tout en profitant d'une journée de vacances spéciale, répondait tout à fait à ce que doit être ce jour de congé supplémentaire accordé par l'Inspecteur d'Académie, sur demande du Maire.

On peut rappeler ce qu'est cette journée de vacances en retraçant quelques lignes de la circulaire préfectorale du 25 octobre 1982 :

« L'arrêté ministériel du 31 décembre 1981 a reconduit en son

article 6 le principe d'une journée de vacances supplémentaire qui peut être accordée par l'Inspection Académique aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire public et privé, lorsque le Maire en fait la demande pour répondre à un intérêt local ».

Ce jour de vacances est bien fait pour qu'une manifestation locale puisse vivre plus intensément grâce à une participation plus importante de la population.

L'Inspecteur d'Académie a bien voulu également donner son accord à la demande d'une deuxième journée, que le Maire a souhaité faire correspondre avec la foire-braderie de notre ville, le 18 mai.

Mais il est important aussi de savoir que le fractionnement de ce jour de congé en deux demi-journées n'est accepté que très exceptionnellement lorsque la Municipalité doit organiser des manifestations importantes pour la vie locale dans le cours de l'année scolaire.

Afin qu'un nouvel esprit se développe, nous sommes prêts à étudier toute proposition concernant ce sujet. **M.T.G.** □



URBANISME

Où en sommes-nous des projets en Centre-Ville ?

Sur le dernier Bulletin Municipal (p. 26) je terminais l'article consacré à l'urbanisme de Brignais, en vous indiquant que l'année 1985 serait consacrée à la mise en place d'une O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

Qu'est-ce qu'une O.P.A.H. ?

J'aimerais aujourd'hui vous exposer ce dont il s'agit et ce que nous pouvons en attendre.

En premier lieu une "Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat" ou O.P.A.H. est une procédure qui consiste à favoriser la réhabilitation de quartiers anciens à travers la mise aux normes des logements existants.

Ainsi des aides financières ou subventions provenant de l'Etat peuvent être accordées aux propriétaires qui le souhaiteraient et seule-

ment dans ce cas, pour la transformation de leurs logements.

Elles concernent tout autant les propriétaires occupants que les propriétaires bailleurs et sont dans ce cadre majorées par rapport aux financements habituels.

En deuxième lieu une O.P.A.H. peut permettre au secteur locatif, d'intervenir pour contribuer à faciliter le retour en centre-ville d'une population.

Pourquoi et comment ?

Pour ce faire, il est cependant nécessaire que la Commune parti-

cipe contractuellement à la réalisation de l'opération.

Par la signature d'une convention avec l'Etat et la Région, celle-ci s'engage pendant trois années à en assurer le suivi opérationnel par la mise en place d'une structure technico-administrative au service de tout un chacun pour procéder au montage des dossiers.

Elle s'engage également à réaliser les opérations d'accompagnement qui contribueraient à l'évolution de la trame urbaine tant au niveau de l'amélioration des espaces publics que des équipements.

En contrepartie ces deux partenaires que sont la Région et l'Etat



garantissent à la Commune des subventions spécifiques pour mener à bien ces interventions en réservant par ailleurs aux propriétaires privés ou publics les volumes financiers appropriés.

Une O.P.A.H. est donc une procédure d'intervention globale sur un quartier ancien propre à coordonner un ensemble d'actions pour en renforcer la vocation.

Dans le cas présent elle consisterait à structurer l'image de marque du centre-ville tout en régénérant une véritable vie de quartier.

Par voie de conséquence elle contribuerait en outre à une meilleure articulation des nouveaux quartiers entre eux en conservant à Brignais toute son originalité dans le Sud-Ouest de l'agglomération lyonnaise.

Ce dossier est prioritaire, car il doit permettre de compléter harmonieusement les actions de rénovation de notre centre-ville :

- déplacement du centre administratif,
- implantation de la poste à la place de la Mairie,
- construction d'une bibliothèque,
- aménagements urbains et créations de parkings,
- contrat de quartier avec la Région
- équilibre du commerce.

Vous comprenez aisément qu'une telle liste exige de la réflexion, de la coordination et une prise en compte de l'intérêt général.

Les étapes

La première étape consiste à quantifier les objectifs mentionnés ci-dessus pour ce qui concerne l'état du bâti et la composition socio-économique.

Afin de mieux vous informer, une permanence doit être mise en place (automne 85) pour répondre à chacun de vos problèmes personnels

et constituer le dossier de réalisation.

Courant 86, si notre candidature est retenue, nous devrions signer une convention avec l'Etat et la Région pour débloquer un calendrier de financements appropriés. Les travaux urgents ou des chantiers témoins pourraient faire l'objet d'une pré-convention.

Si ces étapes sont franchies, l'opération pourrait intervenir en 87, 88, 89.

Ces opérations nécessaires à l'équilibre de notre cité à l'horizon 2000, devraient permettre à chacun d'entre vous d'attendre cette période dans les meilleures conditions.

Nous ne manquerons pas d'informer les propriétaires sur l'avancement de ce dossier afin qu'ils puissent prendre une décision en toute connaissance de cause.

M.T.-D.M.T. □

Construction du Centre Administratif

Huit mois se sont déjà écoulés depuis le premier coup de pioche qui a démarré la construction du Centre Administratif dans l'exploitation De Mijolla.

Sous la direction de M. Coquet, architecte, et de son équipe d'ingénierie, assisté par les constructions publiques (D.D.E.) et des Services Techniques de la ville, dix-sept entreprises sont déjà intervenues dans les différents bâtiments.

Le retard dû aux intempéries de

cet hiver (14 + 7 jours) a été entièrement rattrapé.

Les travaux de maçonnerie, gros-œuvre, charpente, plâtrerie, électricité, menuiserie, vitrerie se terminent dans l'ensemble des trois bâtiments à rénover ainsi que le bâtiment neuf de liaison.

Le planning de chantier permettra au bâtiment Est d'être terminé très rapidement avant les vacances, les trois autres bâtiments devant être achevés courant novembre.

L'ensemble du transfert des bureaux dans les nouveaux locaux sera effectué aux environs de la fin novembre 85, étant entendu que l'ensemble des abords serait également traité.

Les murs du parc seront notamment démolis afin d'ouvrir à chacun un véritable jardin public en liaison entre les nouveaux quartiers et le centre-ville ancien.

La rue de Janicu sera recomposée en fonction d'une placette-mairie.

Ainsi, dès le début de l'année prochaine, la Municipalité à travers ses permanences et les services municipaux, pourra vous faire bénéficier d'un service très largement amélioré grâce à des locaux mieux adaptés.

G.M. □

L'aile Est du Centre Administratif.

"Ce n'est pas parce que c'est difficile que l'on n'ose pas. C'est parce que l'on n'ose pas que c'est difficile."

SENEQUE

FÊTES ET CÉRÉMONIES

3^e Jeux Villageois 16 juin 85 à Soucieu-en-Jarrest

Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer le 3^e tour des Jeux Villageois (Chaponost-Soucieu-en-Jarrest-Brignais) qui aura lieu le 16 juin sur le stade de nos amis de Soucieu-en-Jarrest.

C'est grâce au concours des différentes associations locales de ces

trois communes que nous pourrions assister à une suite de l'an dernier, car le mauvais temps avait dû interrompre les parties.

Espérons que cette année notre ami le soleil sera de la fête.

Nous invitons dès à présent les Brignairots à réserver ce week-end,

pour venir nombreux encourager notre équipe de jeunes qui essaiera de reprendre la coupe "Vallée du Garon".

Vous êtes tous concernés.

Vous ne voudriez tout de même pas que Brignais, la ville la plus importante des trois, ne soit représentée que par une poignée d'habitants !

Nous comptons sur vous.

GUY BERNOLLIN □

Responsable Commission des Fêtes.

Le jumelage : c'est l'affaire de tous

Nous vous avons bien tenu au courant de nos démarches, en particulier dans le dernier bulletin pages 32-33, et comme annoncé, nous avons successivement organisé des réunions.

Le Comité de Jumelage

• Le 22 janvier, avec les personnes qui, au cours des trois dernières années, se sont montrées intéressées par ce jumelage.

• Le 28 janvier, avec les Associations de Brignais.

• Le 27 avril, avec la population de Brignais.

Chaque fois nous avons rencontré un écho favorable et un désir de participer : quel encouragement !

En particulier le 27 avril, où devant 150 personnes, nous avons présenté les atouts de Hirschberg et indiqué comment nous envisageons les étapes précédant le jumelage officiel :

• Un Comité de Jumelage est en cours de création. Placé sous la présidence du Maire, il comprendra plusieurs membres du conseil et un plus grand nombre de Brignairots s'étant fait inscrire dans ce but.

• Le Comité aura pour rôle d'animer les rencontres, cérémonies, fêtes, qui progressivement permettront à nos deux populations de mieux se connaître, s'apprécier.

Nous avons eu souvent l'occasion ici même ou en public de vanter les mérites d'un jumelage : échange de connaissances, découverte d'une autre civilisation, d'autres mœurs, incidences sur la vie culturelle, économique.

Le jumelage c'est aussi l'occasion de faire preuve de solidarité et de rapprocher les peuples.

Parmi ceux qui ont souffert pendant la dernière guerre, certains n'admettent pas la générosité du jumelage. Ne les blâmons pas. Montrons-leur, au contraire, que sans oublier les moments douloureux (lorsqu'on les a vécus) ce qui est mon cas, nous savons préparer avec nos enfants leur avenir.

MICHEL THIERS □

Présentation de Hirschberg aux Brignairots, le 27 avril 1985.



Les dernières nouvelles

Un certain nombre d'échanges entre Brignais et Hirschberg ont déjà eu lieu ou sont en cours de réalisation en cette fin de premier semestre 1985.

Parmi les visites de groupes, il faut noter d'abord le séjour à Brignais du 3 au 8 avril, d'une vingtaine de jeunes agriculteurs de la Jeunesse Agricole du District Nec-

(suite page 37) →

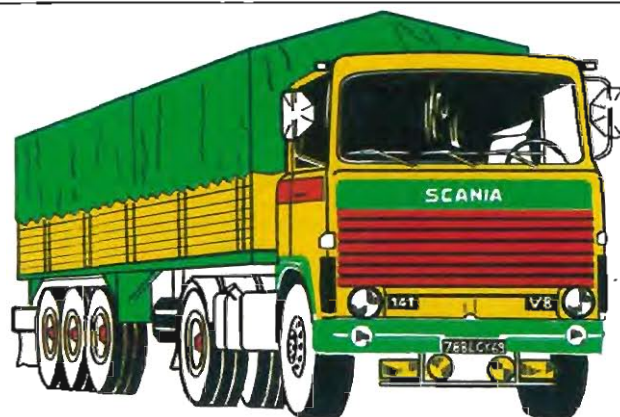
SOCIETE D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS

Raymond IZÉRABLE

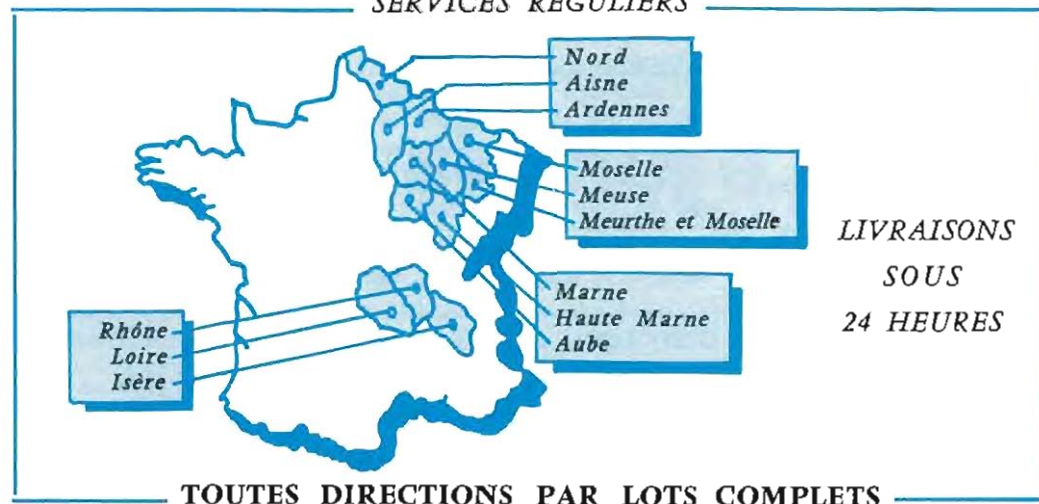
S.A.R.L. au Capital de 300.000 Francs

☎ (7) 805.18.44

215, rue Général de Gaulle
69530 BRIGNAIS



SERVICES RÉGULIERS



LIVRAISONS
SOUS
24 HEURES

TOUTES DIRECTIONS PAR LOTS COMPLETS

Matériel de bâtiment et d'industrie QUINCAILLERIE - PEINTURE

unimate

S.A.

ZONE INDUSTRIELLE NORD
ROUTE D'IRIGNY "LES AIGAIS" BRIGNAIS
☎ (7) 805.18.66

COFFRAGE - REGLES ALUMINIUM - ECHAFAUDAGES - BETONNIERES - TREUILS -
MONTE MATERIAUX - ETAIS - BROUETTES - OUTILLAGE ELECTRIQUE PORTATIF -
OUTILS A MAIN - SOUDURE - SCIES - ECHELLES - ESCABEAUX - CORDAGE

LA MAISON DU PROFESSIONNEL AU SERVICE DE TOUS

ETUDES, CONSEILS, REALISATIONS DE MATERIEL - LIVRAISONS RAPIDES - SERVICE APRES VENTE

kar Bergstrasse, dont fait partie Hirschberg. Ces jeunes, qui ont eu des contacts avec les représentants locaux du monde agricole ont pu visiter durant leur séjour, le lycée agricole de St-Genis-Laval, la coopérative fruitière de Brignais, une exploitation horticole, une usine de traitement de produits laitiers... Ils ont pu également découvrir Brignais et ses environs, Lyon et sa proche région, Monts du Lyonnais, Vallée de la Saône, Musée de Rochetaillée, Parc du Pilat, etc... et sont repartis enchantés de ces quelques jours passés parmi nous.

En sens inverse, c'est la section tennis de l'A.S. Brignais qui a eu l'honneur du premier voyage à Hirschberg en allant participer durant le week-end de Pentecôte au tournoi annuel organisé par le club local. Plus de 30 personnes ont pris part au voyage et au tournoi, contribuant ainsi à nouer de nouveaux liens avec nos amis allemands.



Jeunes Allemands en visite dans les serres de P. Laplace.



Mitteilungsblatt der Gemeinde

Hirschberg

an der Bergstrasse

Ansitzplatz der Gemeinde Hirschberg a.d.B. Herausgeber: Gemeinde Hirschberg a.d.B. Verantwortlich für den amtlichen Inhalt: Amtliche Stelle der Gemeinde Hirschberg a.d.B. ist Bürgermeister Gerdert a.V.d.A. Verantwortlich für den nichtamtlichen Teil: Otto Siewert, 6909 Walldorf, Tel.: 06221/220-24 159. Druck: 6909 Walldorf, Tel.: 06221/220-24 159. Druck: 6909 Walldorf, Tel.: 06221/220-24 159.

21. Jahrgang

Freitag, den 1. Februar 1985

Nummer 5

Einladung für
Mittwoch, 13. Febr. '85,

BRIGNAIS



19³⁰ Uhr
vom Rhein zur



Rhône
zum



INFORMATIONEN
in der Aula d. Mart.-Stöhr-Schule

HIRSCHBERG
an der Bergstrasse
Rhein-Neckar-Kreis

über die mögliche Partnerstadt.
Das geht Sie an, liebe Mitbürgerinnen!
Kommen Sie zahlreich zu »Marianne«!

Notruf: 1 10 / Feuer: 1 12

POLIZEI	PRÄKTIISCHE ÄRZTE	KRANKENTRANSPORT	Freiwillige Feuerwehr
Weinheim Hirschberg	Dr. Wegman Dr. Riedel Dr. Lange	Mannheim Weinheim NOTARZT	Kommandant Pfisterer Leutnant Schenker Großscharen
RATHAUS Bürgermeister	Dr. Schürterle und Dr. Müseler Dr. Wasch	Wasser Wassermeister GAS	Feuerwehrhaus Leutnant Schenker Großscharen
1 40 44 5 13 14	5 18 58 5 41 18 5 11 94	0621 / 2 28 81 06201 / 1 30 39 06201 / 1 20 77	5 71 02 5 28 90
5 10 51 5 10 55	5 12 53 5 13 18	5 18 47 0621/290-24 159	5 64 00 5 65 00

Comment nos amis
de Hirschberg font passer
l'information sur le jumelage

TRADUCTION DU TEXTE CI-CONTRE

Invitation Mercredi 13 Février 1985
à 19 h. 30

"DU RHIN AU RHONE"

à la soirée d'information
Salle des fêtes
de l'école Martin STÖHR
sur l'éventuelle ville jumelle.

Ceci vous concerne,
chers concitoyens!
Venez nombreux à Marianne!



300 personnes de Hirschberg ont
assisté à cette réunion du 13
février 1985.



M. Oerldoff, Maire de Hirschberg, et M. Thiers, Maire de Brignais, lors d'une séance de travail.

→ Au chapitre des projets, il faut noter :

- Les 16 et 17 mai, des rencontres de travail entre élus de Hirschberg, Schweighouse et Brignais, à Schweighouse, ont permis d'ébaucher les futurs programmes d'échanges.

- La venue probable d'une petite délégation allemande au Congrès Départemental des A.C.P.G. les 8 et 9 juin à Brignais.

- La venue déjà annoncée, d'un groupe de scouts de Hirschberg pour un camp d'été se déroulant en commun avec les scouts de Brignais, fin juillet, début août.

- Les échanges scolaires, que des problèmes de disponibilités d'accompagnateurs mais aussi de dates, n'ont pas encore permis de concrétiser. Ces projets devraient néanmoins aboutir rapidement, les partenaires étant fermement convaincus de leur importance et bien décidés à les réaliser.

- La participation d'une équipe de football de Hirschberg à l'inauguration officielle du terrain d'hon-

neur du stade municipal qui devrait se dérouler à l'automne.

Informations importantes

- **Une visite discrète pendant le week-end pascal** : celle de M. Dallinger, Secrétaire Général de la Mairie de Hirschberg, qui, accompagné de sa femme, est venu tourner à Brignais un petit film destiné à l'information de la population. Une idée intéressante à creuser, pour que les Brignairots, à leur tour, connaissent mieux les différents aspects de Hirschberg.

- **Des propositions d'échanges**, pendant les vacances, de jeunes (à titre individuel) nous sont parvenues. Les parents intéressés par cette formule peuvent se faire connaître en Mairie, (chaque matin entre 9 h. à 12 h.) en communiquant par écrit tous renseignements concernant l'âge, le niveau d'allemand, les goûts et occupations préférées des candidats.

- **Recherche de correspondants** : un professeur de français,

de Hirschberg d'origine française, a communiqué les noms de plusieurs de ses élèves qui cherchent des correspondants français. Ce sont en général des adultes ayant tous à peu près dix semestres d'études du français. La liste de ces personnes est également disponible en Mairie.

- **Mise au point d'une liste d'accueil** : tous les Brignairots intéressés par le jumelage et qui seraient disposés à héberger des visiteurs allemands au cours de visites de groupes d'Hirschberg à Brignais sont priés de se faire connaître au plus vite. Les visites de groupes sont généralement de deux à trois jours maxi et les enseignements obtenus d'autres villes jumelées, montrent que même la non-connaissance de la langue du partenaire n'est pas un obstacle insurmontable. Il ne faut donc pas avoir de complexe à ce sujet et l'on peut dire que ces rencontres créent le plus souvent des liens d'amitié durables.

Pour tous renseignements et offres de service, s'adresser à Mme Fayle.
le 2-5-85 M.T.-J.D. □

125^e anniversaire de l'Harmonie Municipale

La création de l'Harmonie Municipale remonte à 1860.

Elle fut fondée par M. Clément D'ANGRE, compositeur et chef d'orchestre à Lyon.

Les groupes orphéoniques de l'époque ont pris naissance à la faveur des mouvements sociaux de la Deuxième République, vers 1848 : les réunions d'ouvriers se terminaient souvent par des chants patriotiques. On peut penser que cela a donné naissance aux sociétés musicales d'amateurs dont l'esprit était de faire en groupe de la musique la meilleure possible pour le plaisir de tous.

En 1985, toujours animée de ce même esprit, l'Harmonie Municipale de Brignais comprend 42 membres, dont de nombreux jeunes issus de l'Ecole de Musique.

Son 125^e anniversaire se déroule cette année avec un certain nombre d'animations :

- 16 mars : **Concert de l'Harmonie**, salle F. Pariset, avec la

participation de l'Ecole de Musique.

- 30 avril : **Concert de l'Orchestre Symphonique de Lyon**, salle du gymnase. Soirée particulièrement réussie, précédée d'une répétition publique qui a touché plus de deux cents élèves des écoles de Brignais et leurs parents. Plus de trois cents mélomanes se retrouvaient au concert lui-même donné sous la direction de M. Jarniat, avec la participation de M. Pannetier dans l'interprétation du Concerto pour Clarinette de Mozart et des solistes du Groupe Lyrique Populaire de Lyon.

- 1^{er} mai : **Journée-Souvenir** avec la présence de nombreux anciens membres de l'Harmonie qui ont retrouvé non sans émotion les photos, les instruments et la musi-

que de leur temps, n'hésitant pas à jouer ensemble un morceau de leur ancien répertoire. La journée s'est terminée par un repas dansant, associant anciens et nouveaux musiciens et leurs familles dans une ambiance amicale, animée par l'orchestre Dragon Fly issu de la Société.

- 1^{er} juin : **Soirée Folklorique et Bal** commençant à 20 h. 30 par un défilé dans les rues de Brignais, entraîné par la Batterie-Fanfane de l'Espérance. A 21 h., spectacle des Ballets Polonais Karolinka. Et à 23 h., bal avec l'orchestre Dragon Fly.

- 2 juin : **Cérémonie officielle du 125^e anniversaire** avec le programme suivant :

- 10 h., défilé costumé et cérémonie au monument aux morts. Participa-

Un concert donné par l'Harmonie en plein air.



tion de l'ensemble vocal Le Tour-dion à la messe de 11 h.
- 12 h., apéritif-concert sur la place Gamboni et remise des médailles commémoratives.

Pour ces deux dernières journées, l'Harmonie aura le plaisir d'accueillir l'Amicale et le Corps des Sapeurs-Pompiers de Schweighouse qui participeront à l'ensemble des manifestations. Les membres de l'Harmonie seront habillés en costumes d'époque 1860, et la population est invitée à faire de même pour les accompagner.

Une exposition rétrospective sur l'Histoire des Sociétés Musicales et la vie de l'Harmonie Municipale avec de nombreuses photos anciennes, sera présentée au public durant ces deux jours.

Ces fêtes sont données dans le même esprit qu'il y a 125 ans, avec le désir de contribuer à l'animation de la commune et au plaisir de la population. L'Harmonie Municipale souhaite que les Brignairots s'associent nombreux à ces diverses manifestations. **LE BUREAU** □



Le 125^e anniversaire de l'Harmonie

Notre plus ancienne Association fête cette année le 125^e anniversaire de sa fondation.

Oui, vous avez bien lu : 125 années de service en faveur des Brignairots. Une telle longévité exige le respect.

Une telle distance ne se franchit pas sans difficulté, sans changement ! Grâce à la compétence de ses dirigeants successifs, cette grande association a su se renouveler et s'adapter aux nouvelles exigences.

Sa présence en toute circonstance, avec à ses côtés la Batterie-Fanfare de l'Espérance, nous permet de nous réjouir, de nous détendre en écoutant une musique de qualité répondant au désir des Brignairots.

Saluons cette grande Dame de Brignais, dont l'Ecole de Musique, pépinière de nouveaux talents, doit assurer la relève et félicitons ses dirigeants pour la richesse du programme de ce 125^e anniversaire. **M.T.** □

C'était l'époque de la fondation : l'Harmonie vers 1860.



SPORTS

Courses "A travers Brignais" 6^e édition - Dimanche 27 Janvier 1985

Après cinq années d'existence, notre épreuve avait besoin d'un "coup de jeune", ce qui explique les changements apportés cette année au programme de la journée.



Tout en conservant son aspect traditionnel d'épreuve ouverte à tous, la "Course à travers Brignais" d'origine s'est donc diversifiée.

Le premier changement notable a été le lancement d'un "Rallye Pédestre" qui s'est déroulé le matin à partir de 9 heures, départ du stade. Cette première proposait un parcours varié et vallonné qui, par la Vallée de Barray, amenait ensuite les concurrents à Chaponost, puis en franchissant à nouveau le Garon à Verchery à l'entrée de Soucieu, avant de redescendre une fois de plus sur la Vallée de Barray et revenir au stade.

Au départ de ce rallye, 90 inscrits qui, tous, revinrent au point de départ dans un délai allant de 52 minutes pour le premier à trois bonnes heures pour les derniers arrivants, après avoir couvert les 13 km du parcours. →

CLASSEMENTS

RALLYE PÉDESTRE (13 km) :

- | | | |
|-------------------|--------------|--------|
| 1 ^{er} : | J. PEYTAVIN | 52'20" |
| 2 ^e : | G. PETIT | |
| 3 ^e : | F. MOGA | |
| 4 ^e : | J.P. BLANDIN | |
| 5 ^e : | L. ÜRSI | 56'23" |
| 6 ^e : | A. GEAY | 57'30" |
| 7 ^e : | G. LOVERA | 57'46" |
| 8 ^e : | E. CHRISTIAN | 58'23" |
| 9 ^e : | S. BOREL | 58'32" |
| 10 ^e : | J.P. RADAL | 59'31" |
| etc... | | |

Au total 90 classés.

COURSES DE JEUNES

(sur 1.200 m, du Camping au Stade) :

Garçons nés en 73-74-75 :

- | | |
|-------------------|---------------------------|
| 1 ^{er} : | BRONIMANN F. (Espérance) |
| 2 ^e : | BERTHOLLET R. (Judo-Club) |
| 3 ^e : | REMILLY Y. (Judo-Club) |

Filles nées en 73-74-75 :

- | | |
|-------------------|-----------------------|
| 1 ^{re} : | BOREL V. (Espérance) |
| 2 ^e : | OUDDIR M. (Espérance) |
| 3 ^e : | SAYER M. (Espérance) |

Garçons nés en 76 et après :

- | | |
|-------------------|------------------------|
| 1 ^{er} : | REMILLY D. (Judo-Club) |
| 2 ^e : | VEUGEOT S. (Espérance) |

3^e : CHAPTAL N. (Judo-Club)

Chez les filles, une médaille a été attribuée à la plus jeune des concurrentes, Virginie MOLLINARO née en 1981, qui a fort bien terminé le parcours... comme ses aînés.

COURSE DE RELAIS "A TRAVERS BRIGNAIS"

(sur 4.800 m) :

- | | |
|------|---------------------------------|
| 1 : | A.S.B. Football, Seniors |
| 2 : | Jeunes des Pérouses |
| 3 : | Judo-Club, Adultes |
| 4 : | A.S.B. Tennis |
| 5 : | Aikido |
| 6 : | Cyclo-Club |
| 7 : | Boulangerie LACROIX |
| 8 : | 20 ans des classes en 5 |
| 9 : | Harmonie Municipale |
| 10 : | Espérance, Athlétisme adultes |
| 11 : | A.S.B. Pétanque |
| 12 : | A.S.B. Football, Vétérans |
| 13 : | Les Sans-Abri, |
| 14 : | Batterie-l'infare |
| 15 : | "Les Z'Elus", Conseil Municipal |
| 16 : | Les Donneurs de Sang |
| 17 : | Amicale du Personnel Communal |

- | | |
|------|-----------------------------|
| 18 : | Espérance Athlétisme |
| 19 : | Judo-Club, Minimes, |
| 20 : | A.S.B. Natation (1) |
| 21 : | Classes en 5 |
| 22 : | Famille QUÉRELZ |
| 23 : | Magasin CORDIAL |
| 24 : | Judo-Club, Benjamins |
| 25 : | A.S.B. Natation (2) |
| 26 : | A.S.B. Volley-Ball (jeunes) |
| 27 : | Secouristes |
| 28 : | Judo-Club, Benjamins |
| 29 : | Gymnastique-Détente, Dames |

Ont été attribuées les coupes suivantes :

Coupe à travers Brignais : à l'A.S.B. Football, Seniors.

Coupe du Nombre : Judo-Club

Coupe des Dames : à la Gymnastique-Détente

Coupe des Jeunes : à l'équipe des "Sans-Abri"

Coupe Lyon-Matin : à la Boulangerie LACROIX

et le Prix Spécial du Jury : à la famille QUÉRELZ. **J.D.-P.M.** □

En fait l'agrément de cette randonnée champêtre était que chacun pouvait aller à son propre rythme. Les joggers, habitués aux épreuves type Lyon-St-Etienne y allaient bon train, les autres participants pensant plus à la promenade.

Le succès populaire rencontré ne peut qu'inciter les organisateurs de la Commission Municipale des Sports à continuer dans cette voie qui répond parfaitement aux aspirations de la majorité des gens qui découvrent ou retrouvent les joies de la course à travers la campagne.

L'après-midi, le programme reprenait un cours traditionnel avec d'abord les courses de jeunes. La participation a été moins importante cette année que les années pré-

cedentes, mais les "concurrents" ont montré beaucoup de plaisir et de conviction dans les différentes courses.

Enfin, à 15 h. 20, le grand moment de la course de relais "A travers Brignais" avec la deuxième innovation consistant à réduire le nombre de concurrents par équipe. De dix relayeurs, l'on est passé cette année à huit, ce qui devait en principe favoriser la constitution d'équipes nouvelles.

Le but fut parfaitement atteint, puisque au lieu de treize équipes de dix en 1984, vingt-neuf équipes de huit s'alignèrent au départ d'un parcours lui aussi modifié. Ces différents changements et l'émulation aidant, donnèrent une course ner-

veuse et très disputée qui tint jusqu'au bout le public en haleine.

Cette année, ce sont les footballeurs seniors de l'A.S. Brignais qui l'emportèrent, mais jusqu'au dernier relais, ils durent lutter pour repousser les assauts des jeunes des Pérouses.

Bon nombre d'associations avaient mis un point d'honneur à s'aligner dans ce relais, disputé dans la bonne humeur. Deux équipes ont plus spécialement émergé au plan homogénéité, vestimentaire avec les "Schtroumpf" de la Boulangerie Lacroix ou familiale avec les huit frères et sœurs de la famille Quérez qui avaient vraiment comme un air de ressemblance.

VIE MUNICIPALE

Les élèves ingénieurs ont "planché", sujet : Brignais

L'Ecole Nationale des Travaux Publics a choisi Brignais comme modèle pour le stage des Ingénieurs conducteurs d'opérations. A cela deux raisons principales :

- la volonté des élus et du Maire en particulier à rénover, aérer, fonctionnaliser le centre-ville,
- la qualité du projet de Centre Administratif en cours de réalisation (opinion exprimée par la Direction Départementale de l'Équipement, conducteur d'opération), ce dernier servant de modèle à une étude de cas traitée pendant le stage.

Brignais a grandi...

Ancienne commune rurale, Brignais a absorbé au cours des quinze dernières années une fraction importante de la croissance lyonnaise. Il s'en est suivi une urbanisation rapide de la commune nécessitant la satisfaction de nouveaux besoins en matière d'équipements collectifs notamment dans le domaine administratif.

C'est pour répondre d'ailleurs à cette exigence que la Municipalité a entrepris la réalisation du futur Centre Administratif du 28, rue Général de Gaulle, dans le cadre d'un contrat de quartier financé par l'Etablissement Public Régional, opération intéressante à plus d'un titre puisqu'elle a servi de cadre au déroulement d'un stage de formation des nouveaux responsables "constructions publiques".

Les participants (au nombre de 19) ont pu, lors de la visite organisée sur le site le 6 février, après une entrevue avec M. le Maire, mesurer toute la portée et le bien fondé de la réalisation.

Lors de la réception du groupe de travail, en Mairie, accompagné de M. Grézard, Ingénieur T.P., conducteur de l'opération lui-même intervenant du stage, M. le Maire précisait, outre le contenu de l'opération, le cadre géographique de la commune et comment lui et son équipe municipale ont entendu réagir (au cours du précédent et de l'actuel mandats) à la satisfaction des nouveaux besoins.

L'approbation du Plan d'Occupation des Sols (le 2 juin 1982), outil indispensable à une politique

rationnelle urbanistique, renforcé par la réalisation du Plan de Référence en 1980 qui trace les grandes lignes des actions à entreprendre :

- amélioration de l'habitat existant,
 - promotion des équipements et valorisation des structures d'accueil,
 - réorganisation du stationnement central,
- sont des éléments qui permettent d'apprécier l'ampleur des programmes en cours de réalisation et de conception.

Le but de cette rencontre : donner l'occasion aux stagiaires, tous Ingénieurs des Constructions Publiques, de faire un exercice d'application en imaginant les programmes qu'ils auraient proposés et de les comparer à celui décidé par la Municipalité.

Au cours de la réunion du 6 mars, à l'Ecole T.P.E., M. le Maire, M. Gonin et M. Morel ont pu apprécier la convergence de vues des Ingénieurs T.P.E. avec celles de la Municipalité de Brignais. P.G. □



INFORMATIONS

La récupération du verre : l'heure du bilan

En 1979 un accord passé entre les pouvoirs publics et l'interprofession de l'emballage, dont l'industrie verrière, fixait pour 1984 des objectifs précis concernant la valorisation des déchets et plus spécialement la récupération du verre.

Il s'agissait à la fois d'économiser l'énergie, de protéger l'environnement et de mieux gérer les déchets.

Les communes, maillon capital dans le cycle, étaient invitées à participer à l'opération, les profits qu'elles devraient en tirer pouvaient être affectés à des œuvres d'intérêt municipal ou national. Cinq ans après, le but est en partie atteint et le bilan fait apparaître à quel point l'action des municipalités a été déterminante.

LIGUE NATIONALE FRANÇAISE CONTRE LE CANCER
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
DECRET DU 22 NOVEMBRE 1955

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE

86 bis, rue de Sèze - 69006 LYON (Métro : Massena)
(anciennement : C.I.B. 28, rue Laennec - Lyon)
Téléphone : (16-7) 824.14.74
C.C.P. Lyon 6266-35 Y

MAIRIE DE BRIGNAIS
BOUR RÉPONSE ST
1882 13 AVR. 85
SUCCESSION

Lyon, le 28 MARS 1985

Monsieur le Maire de
69530 BRIGNAIS

Monsieur le Maire,

Nous vous accusons réception de votre versement par chèque de : 2.779, frs représentant le produit de la collecte du verre dans votre commune et vous en remercions bien vivement.

Grâce à votre participation, à ces dons, nous pourrions continuer à intensifier notre lutte contre le cancer.

Nous nous permettons de vous rappeler que nos ressources sont réservées exclusivement à des actions menées dans le Département du Rhône. Elles sont réparties comme suit :

- Recherche et Equipement médical spécifique : 60 %
- Aide aux malades et à leur famille : 25 %
- Formation et Information du public : 15 %

(Prévention, dépistage, réinsertion professionnelle).

Savez-vous que nos chercheurs français et, notamment, lyonnais, figurent parmi les grandes équipes mondiales très bien placées dans ce combat de tous les jours ? Les médias en ont encore fait état récemment.

Nous sommes réellement tous concernés et chacun, chaque communauté, peut jouer son rôle.

Nous vous remercions donc encore de votre soutien,

Et vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments reconnaissants.

Le Responsable
des Collectes de verre
Paul NEMOZ

Le Président,
G. HERAULT

Chaque année 1.700.000 tonnes de bouteilles de verre et 110.000 tonnes de bouteilles en PVC sont consommées en France. Ces emballages se retrouvent pour la plupart dans le flux des déchets des ménages, menaçant l'environnement et alourdissant le coût de la collecte et de l'élimination dont les collectivités locales ont la charge. Parallèlement, de nouvelles bouteilles sont constamment fabriquées, consomment matières premières et énergie.

C'est pour mettre fin à ce double gaspillage qu'en 1979 pouvoirs publics et fabricants ont décidé d'unir leurs efforts.

Aux termes d'un accord officiel signé le 19 décembre, deux objectifs ont été arrêtés pour 1984 :

- d'une part la quantité d'énergie consommée par hectolitre embouteillé devrait avoir diminué de 12 % par rapport à 1976 ;
- d'autre part la quantité d'emballages alimentaires présents dans les déchets des ménages devrait être réduite de 4 %.

Pour cela trois séries de moyens pourraient être mis en œuvre :

- les innovations technologiques, c'est-à-dire les recherches portant sur l'amélioration des matériaux, leur allègement, la diminution de la consommation énergétique dans la fabrication ;
- le développement du principe de la consigne dans les cafés, les hôtels et les restaurants ;
- la récupération du verre, sous deux formes distinctes : le recyclage, c'est-à-dire la refonte du verre, et le réemploi des bouteilles.

Une famille de
4 personnes jette
en moyenne chaque
année 140 kg de verre.

Des prix
garantis

Les verriers se sont ainsi engagés à refondre 450.000 tonnes de verre par an provenant des déchets des ménages, plus 150.000 tonnes provenant du secteur industriel, et à réemployer 200 millions de bouteilles par an à l'horizon 1984.

Une infrastructure adaptée a été mise en place :

L'A.N.R.E.D. (Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets) a été chargée du suivi de cet accord.

La chambre syndicale des verreries mécaniques de France a institué une commission recyclage. Celle-ci a reçu pour mission d'assurer la liaison avec les pouvoirs publics et d'entreprendre toutes les actions nécessaires : formation des ingénieurs spécialisés, mise en place des circuits d'accueil du verre récupéré, diffusion d'informations, aide aux collectivités locales pour l'optimisation de la collecte et la présentation des produits.

Chaque grand groupe verrier, chaque usine de recyclage s'est également doté d'un animateur responsable du recyclage.

Le chaîne de l'avenir du verre

Cette chaîne circulaire qui s'est constituée sur les bases d'un esprit d'efficacité et de solidarité illustre parfaitement la perfection du système.

L'idée essentielle du recyclage est comme suggérée par lui-même, le cercle : on refabrique perpétuellement des bouteilles avec le verre de récupération.

Tous les maillons sont solides, des municipalités aux consommateurs, ainsi le cercle se referme sur lui-même, pour "bloquer" les pertes d'énergie et l'expansion de la pollution.

Le verre perdu devient alors éternel.

Enfin parce qu'il fallait, pour assurer le succès de l'entreprise, des garanties de débouchés pour les fournisseurs — les collectivités loca-

Pourquoi recycler ?

Essentiellement pour deux raisons :

- réaliser des économies d'énergie et de matières premières ;
- participer à la lutte pour l'amélioration de l'environnement.

1. ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET DE MATIÈRES PREMIÈRES :

Depuis longtemps déjà, on récupère et on refond dans les fours de verrerie le verre éliminé sur les chaînes d'embouteillage. Une fois traité, c'est-à-dire broyé et éventuellement lavé et trié, le verre cassé devient le calcin ou groisil. Il est additionné au mélange introduit dans les fours pour la fabrication des bouteilles de couleur verte. L'économie de matières premières est évidente.

Contrairement à la plupart des matériaux recyclables, aucune perte n'intervient lors du passage du calcin au nouveau verre : 1 kg de calcin = 1 kg de verre à la refonte. Dans les matières premières entre en particulier le carbonate de soude, relativement cher et gros consommateur d'énergie pour sa propre fabrication.

La fabrication et la fusion des matières utilisées pour produire le verre nécessitent une importante quantité d'énergie. En utilisant le calcin à la place de matières neuves, il suffit de réchauffer, d'où une importante économie d'énergie. Mais l'adjonction du calcin dans la composition du verre permet en plus de diminuer la quantité d'énergie nécessaire pour fondre les matières premières.

Au total, l'introduction d'une tonne de calcin dans le four permet une économie approximative de 130 kg de fuel. Pour fabriquer une tonne de verre, il faut 250 kg de fuel. En utilisant le verre recyclé, il faut 120 kg de fuel. La qualité d'une bouteille fabriquée à partir du calcin est équivalente à celle produite par les matières vierges, car le verre recyclé est une véritable matière première industrielle.

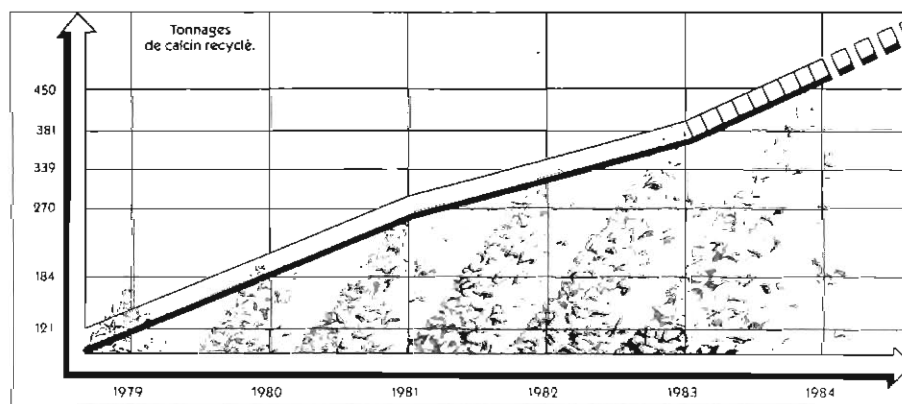
Tout à fait en aval, il faut ajouter l'amélioration de la rentabilité de la collecte des ordures par l'abaissement du coût des services d'élimination des ordures ménagères que permettent les recettes de la vente des matériaux récupérés et le moindre tonnage à traiter ou à mettre en décharge.

Les emballages représentent 45 % du tonnage des ordures ménagères collectées. Dans ce tonnage, le verre représente 8 à 10 %. Il est bien évident que sa disparition des poubelles entraîne une économie appréciable sur le plan de la main-d'œuvre, du transfert, de l'élimination par ailleurs difficile.

2. AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT :

La récupération du verre et de certains autres matériaux réduit le volume des ordures ménagères et diminue les contraintes inhérentes aux opérations de ramassage, de traitement ou d'élimination.

Dans le même temps la sensibilisation du grand public à l'intérêt de la récupération incite celui-ci à ne plus jeter les déchets n'importe où dans la nature ; peu à peu les "décharges sauvages" s'amenuisent jusqu'à disparaître.



ÉVOLUTION DU CALCIN RECYCLÉ DE 1979 A 1984

les — et d'approvisionnement pour les fabricants, un tarif officiel a été arrêté. Calculé à partir du prix moyen du verre de refonte en 1979, il a été réactualisé régulièrement et c'est sur cette base que les communes ont été depuis lors rémunérées.

Le prix du calcin rendu usine est actuellement de l'ordre de 300 F par

tonne. Les communes ne perçoivent toutefois par cette somme dans son intégralité ; il faut en déduire en effet le coût des prestations qu'elles assurent : collecte, parfois transport, ou qu'assurent pour elles des entreprises privées : transports et traitement du verre, transport du calcin.

Ce sont des recettes définitives qui sont, dans la majeure partie d'intérêt municipal ou général ; la Ligue Nationale contre le Cancer en est une des principales bénéficiaire ; depuis le lancement des campagnes pour le recyclage, elle a recueilli 15 millions de francs.

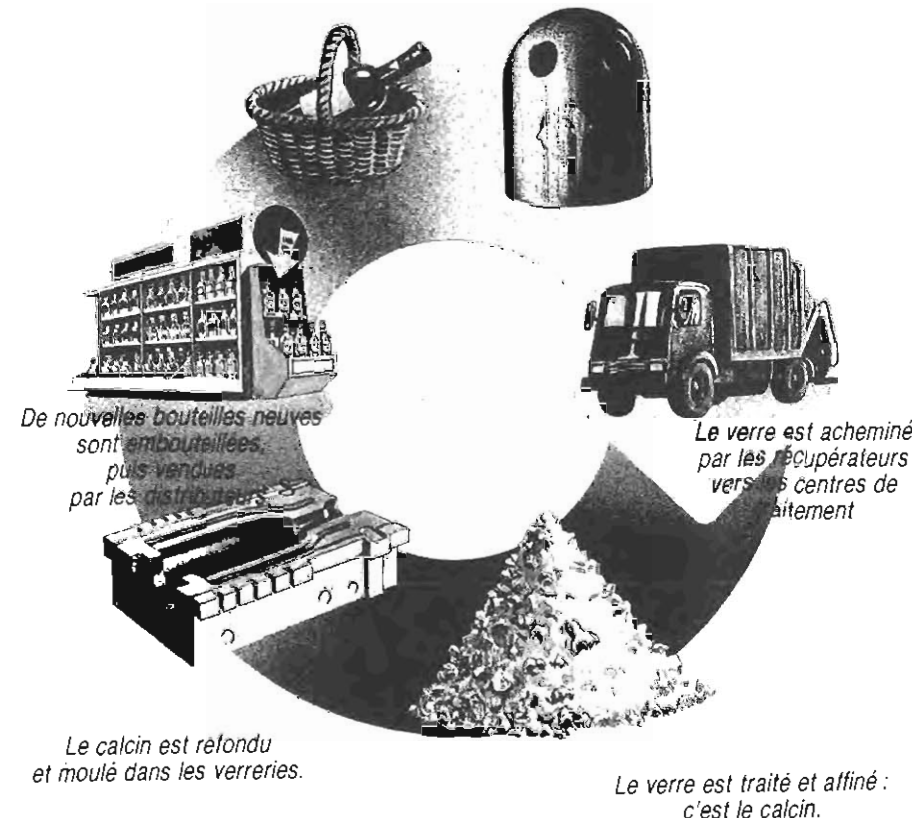
La satisfaction
des verriers

Cinq ans plus tard, conformément à l'accord, les professionnels, les pouvoirs publics et les communes dressent le bilan : « Promesses tenues, objectifs atteints », telles sont les conclusions que la Fédération du Verre s'approprie à faire connaître lors de la journée d'étude qu'elle doit tenir le 23 octobre, sous le patronage de l'Association des Maires de France.

Quantitativement, en matière de recyclage du verre, les chiffres sont éloquentes : plus de 400.000 tonnes de verre seront récupérées en 1984 ; 180.000 T.E.P. ont été économisées depuis 1979, 95 départements, 13.000 communes, 42 millions de citoyens ont participé à l'opération.

Les consommateurs bénéficient
d'un produit de qualité garantie
prêt à être recyclé

Le verre est collecté
par les municipalités



Cet important article sur la récupération du verre est extrait du numéro d'octobre 1984 de "Départements et Communes", mensuel édité par l'Association des Maires de France.



J. TORRILHON
C'EST AUSSI
LA PHOTO

UN GRAND CHOIX D'APPAREILS
du Pocket au 24x36
- Photos d'identité
- Pellicules Kodak, Fuji, Agfa
- Développement
- Albums, cartes

Toutes piles de surdité : UCAR, ACTIVAIR

PRIX COOPERATIVE
15 MODELES DE 145 F à 350 F
SIGNALES PAR ÉTIQUETTES EN VITRINE

OPTIQUE-PHOTO J. TORRILHON
Brignais 2, Place Gamboni - Tél 805 13 92

→ Un baromètre mis en place par l'A.N.R.E.D., en cofinancement avec la profession, traduisant les résultats d'enquêtes annuelles menées dans la quasi-totalité des secteurs concernés, confirme ce succès.

A Angers, on commente d'ailleurs : « le recyclage du calcin est bon, les résultats sont satisfaisants » avant d'ajouter : « dans ce domaine ».

C'est qu'en revanche, trois autres secteurs soulèvent l'inquiétude : le verre perdu s'est considérablement développé dans certains emballages (bières notamment) alors qu'on voulait lui substituer le verre consigné ; la génération du PVC n'a pas abouti (1.000 tonnes par an au lieu des 10.000 souhaitées) ; enfin le réemploi des bouteilles non consignées est loin d'avoir atteint le but fixé : 100 millions de cols par an au lieu des 200 millions prévus.

Pour les verriers, le réemploi des bouteilles usagées semble en effet infiniment moins mobilisateur :

« L'économie d'énergie réalisée est à l'évidence plus importante, reconnaît Alex Vignon, directeur du recyclage à la Fédération du Verre, mais si on prend en considération les problèmes de qualité, d'hygiène des bouteilles remises dans le circuit et si l'on tient compte de la défense de l'industrie nationale verrière, il est pratiquement certain que le jeu n'en vaut pas la chandelle.

« D'autre part, le réemploi des bouteilles est conditionné par l'obtention de marchés. Il est bien évident que dans le souci de protéger les consommateurs, les acheteurs sont exigeants et hésitent souvent à s'approvisionner en bouteilles d'occasion souvent à peine moins chères que les neuves.

« L'avenir réaliste du recyclage s'oriente vers la collecte du verre ménager pour en faire du calcin et est certainement conditionné par l'augmentation en qualité et en quantité de ce calcin récupéré. »

L'A.N.R.E.D. pourtant n'entend pas désarmer. « Nous concentrons nos aides financières sur ce secteur qui traîne la patte », indique Jean-Marc Rieger.

Les risques industriels sont en effet plus élevés : la collecte est plus délicate, toute bouteille rayée ou cassée doit être abandonnée.

En réalité le réemploi des bouteilles ne peut s'envisager sans le recyclage en complément : seules 30 % des bouteilles ainsi récupérées sont réutilisables.

Une usine expérimentale a été récemment installée près d'Angers à

La Ligne nationale française contre le cancer

Ce qu'elle est :

— Une association de la loi de 1901 :

- elle ne fait pas de bénéfices
- elle ne reçoit aucune subvention de l'Etat
- elle est composée de bénévoles.

— Créée en 1918 :

- depuis plus de 65 ans elle lutte contre le cancer.

— Reconnue d'utilité publique :

- ses comptes et ses activités sont contrôlés par les ministères de tutelle.

— Une fédération de 99 comités départementaux :

- elle a une vocation nationale
- elle est présente dans toute la France grâce à ses comités départementaux, qui servent de relais avec le public.

Ce qu'elle fait : elle poursuit plusieurs objectifs :

— Participer au financement de la recherche :

- en soutenant les différents laboratoires et centres de recherche sur les cancers

- en aidant à l'amélioration et à l'équipement des centres de traitement

- en offrant des bourses aux jeunes chercheurs.

— Aider les malades et leur famille :

- en les soulageant matériellement et moralement
- en apportant un complément à la protection sociale
- en favorisant la réinsertion des personnes atteintes ou guéries d'un cancer.

— Informer le public :

- grâce à une abondante documentation adaptée aux différents problèmes posés par les cancers

- avec de grandes campagnes de prévention en particulier auprès des femmes et des jeunes

- par la diffusion d'une revue d'information "Vivre", distribuée régulièrement à tous les adhérents de la ligue.

Ses ressources proviennent :

— De la générosité du public :

- sous forme d'adhésions, de dons et de legs, en particulier au cours des grandes campagnes nationales.

— De subventions :

- accordées par les municipalités et les conseils généraux aux comités départementaux de la ligue (cette aide représente environ 10 % du budget total de la ligue et de ses comités).

— D'actions spécifiques :

- comme le récupération du verre au niveau des communes.

Ligue nationale française contre le Cancer, 1-3, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris. Tél. (1) 584.14.30.

Tiercé. A Paris, à Bordeaux, des expériences analogues se déroulent. Il convient désormais d'en attendre les résultats.

Communes et rentabilité

Le bilan fait aussi apparaître le rôle des collectivités locales. Parties prenantes en qualité de responsables de l'élimination des déchets, elles l'ont été aussi comme intermédiaires entre les fabricants et les consommateurs prenant à leur charge la collecte du verre et participant aux campagnes d'information et de sensibilisation. Les 20.000 conteneurs aujourd'hui en service dans toute la France attestent de leur dynamisme.

De toutes ces actions, des enseignements précis ont pu être tirés et les moyens d'une meilleure gestion de la récupération du verre sont désormais connus.

Le verre et le consommateur

D'une étude réalisée par le Centre de Communication avancée, il ressort qu'hormis pour le lait et l'eau minérale plate, les consommateurs français préfèrent les emballages en verre : c'est un produit noble, naturel, sain, hygiénique, un contenant qui confère de la qualité au contenu, malgré sa fragilité et son manque de commodité.

C'est un produit inusable qui peut resservir (88 %), un produit recyclable (87 %), protecteur (80 %), cependant dangereux parce qu'il peut se casser (79 %) et fragile (66 %).

Les Français se révèlent favorables au recyclage et à la récupération du verre, 90 % admettent de le jeter à part, 66 % sont d'accord pour le réutiliser et pour acheter un produit dans une bouteille qui a déjà servi.

VOIR

VOIR la rivière gelée,
Vouloir être un printemps
VOIR la terre brûlée
Et semer en chantant.
VOIR que l'on a vingt ans,
Vouloir les consumer,
VOIR passer un croquant
Et tenter de l'aimer.

VOIR une barricade,
Et la vouloir défendre.
VOIR prérir l'embuscade
Et puis ne pas se rendre.
VOIR le gris des faubourgs,
Vouloir être Renoir
VOIR l'ennemi de toujours
Et fermer sa mémoire.

VOIR que l'on va vieillir.
Et vouloir commencer.
VOIR un amour fleurir
Et s'y vouloir brûler.
VOIR la peur inutile
La laisser aux crapauds.
VOIR que l'on est fragile
Et chanter à nouveau.

Voilà ce que je vois,
Voilà ce que je veux,
Depuis que je te vois,
Depuis que je te veux.

JACQUES BREL

Himalaya : K2 85 + 8.000

L'expédition partira par l'avion Paris-Rawalpindi du 25 mai et reviendra en France à partir du 15 juillet.

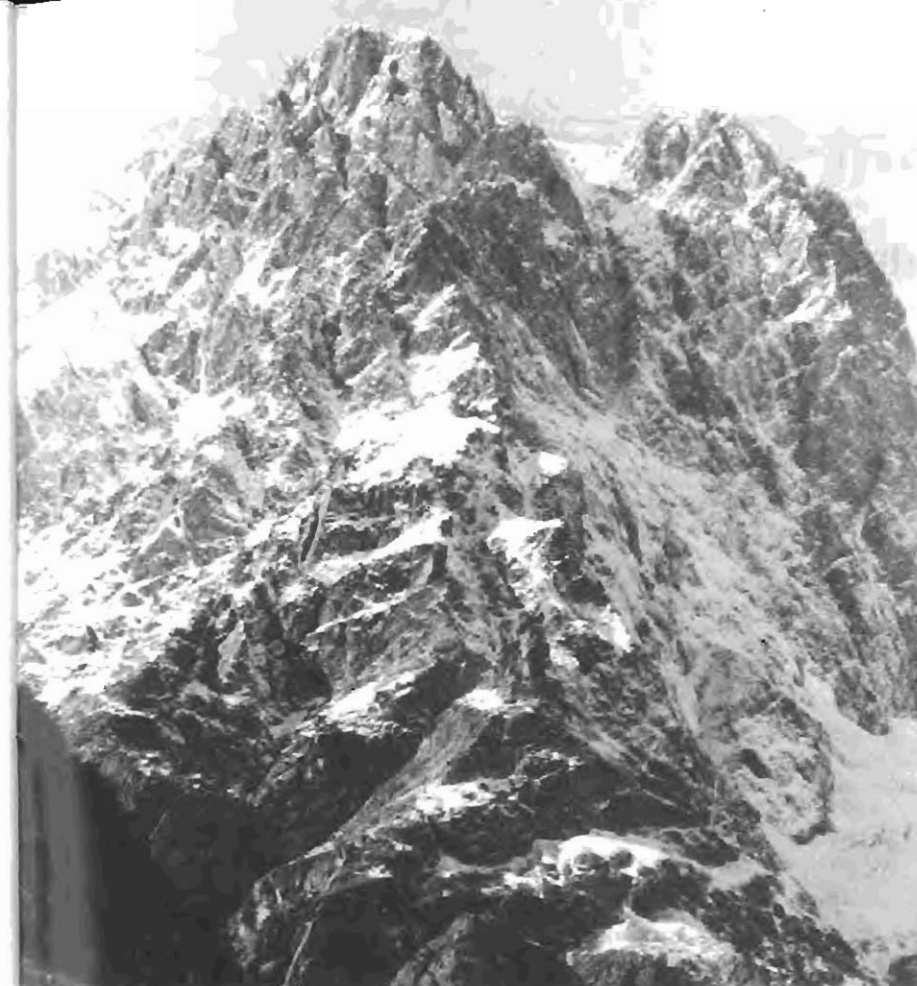
L'assaut du K2 se fera en technique alpine par les trois alpinistes têtes de liste, sans corde fixe ni camp fixe sur les 4.000 m de dénivelé de la paroi et sans oxygène d'appoint.

Eric Escoffier partira quinze jours avant pour essayer d'enchaîner les Gasherbrum I et II avant le K2.

La chaîne de télévision FR3 suivra l'événement et co-produira le film, le groupe des quotidiens "Journal Rhône-Alpes-Dauphiné Libéré" couvrira l'événement, "Paris-Match" et "La Vie" diffuseront le reportage.

Les participants : Eric Escoffier, Daniel Lacroix, Stéphane Schaffter, Jean-François Manificat (médecin) et Jean-Pierre Frésafond (chef d'expédition).

Nous leur souhaitons plein succès dans leur difficile entreprise.



Etat-Civil

Liste des mariages du 1^{er} janvier au 30 avril 1985

LÉVY Philippe et MICHELAS Anne-Marie, le 9 février.
LENFANT Hubert et VERNAY Marlène, le 9 mars.

BARBIER Bruno et BONNET Christine, le 27 avril.

Liste des décès du 1^{er} janvier au 30 avril 1985

FAURE née PY Marie-Denise, 89 ans, le 7 janvier à Brignais.
GOUMARRE Augusta, 85 ans, le 9 janvier à Brignais.
GENDRIN Albert, 84 ans, le 20 janvier à Brignais.
GACHET Alphonse, 57 ans, le 5 février à Lyon 9^e.
PRADAT née RECOLON Jeannine, 68 ans, le 19 février à Pierre-Bénite.
CARRICHON née ROBIN Joséphine, 88 ans, le 25 février, à Saint-Genis-Laval.
TONET Gilles, 55 ans, le 26 février à Brignais.
LENOBLE née CARTERON Marie, 83 ans, le 1^{er} mars à Pierre-Bénite.
DUMONTET Aimée, 84 ans, le 3 mars à Brignais.
THIOLLIÈRE Pierre, 75 ans, le 3 mars à Pierre-Bénite.
FERRAND née ADOUARD Francine, 82 ans, le 10 mars à Lyon 8^e.

RENZI née BONNEFOY Jeanne, 65 ans, le 11 mars, à Pierre-Bénite.
MARTIN Louis, 77 ans, le 25 mars, à Pierre-Bénite.
LONGUET Christian, 38 ans, le 30 mars à Pierre-Bénite.
BUISSON Raymond, 46 ans, le 3 avril à Pierre-Bénite.
SIBLET Stéphane, 1 jour, le 6 avril à Lyon 5^e.
PERILLI Michelina, 69 ans, le 14 avril, à Brignais.
BERT Victor, 75 ans, le 14 avril à St-Genis-Laval.
ROYER Yves, 37 ans, le 16 avril à St-Genis-Laval.
PAROCHE Pierre, 71 ans, le 16 avril à Pierre-Bénite.
PAYS née OLIVIER Jeanne, 84 ans, le 19 avril à Givors.
FIDEL FONTANET José, 71 ans, le 21 avril à Pierre-Bénite.
BAREL Louis, 76 ans, le 29 avril à Pierre-Bénite.
PELTIER Edouard, 77 ans, le 30 avril à Francheville.

LA S.P.A. COMMUNIQUE :

Ne vous appropriez pas les animaux perdus

Vous avez repéré (ou capturé) un chien, un chat "perdu"... Légalement, ce chien ou ce chat est la propriété d'autrui — comme un portefeuille ?

Et pourtant, c'est un animal vivant que vous voulez secourir.

La Société Protectrice des Animaux de Lyon et du Sud-Est vous conseille de procéder de la façon suivante : assurez-vous tout d'abord qu'il **est vraiment perdu** et qu'il n'est pas tout simplement "en balade".

Vérifier si le chien, le chat, n'a pas sur lui soit une plaque d'identité, soit une médaille numérotée de notre S.P.A., soit un tatouage (à l'intérieur d'une oreille, ou à la face interne d'une cuisse). S'il est tatoué : il faut téléphoner à la

Société Centrale Canine : (16 (1) 233.61.67.

Ensuite, voyez aussi s'il n'est pas réclamé comme perdu dans les petites annonces des journaux et chez les commerçants du quartier.

On peut aussi téléphoner au commissariat, à la Gendarmerie, à la Mairie (à tous, demandez de bien vouloir **noter votre appel**).

En tout cas, prévenez la Société de Protection des Animaux de Lyon et du Sud-Est.

Une déclaration est **obligatoire** :

à défaut, on pourrait vous accuser de **vol**.

Vous pouvez enfin mettre des petites annonces dans les boulangeries, les boucheries, etc...

Il faut savoir cependant qu'en prenant un animal en charge vous en devenez responsable et vous devenez responsable des dommages qu'il peut causer.

Société Protectrice des Animaux de Lyon et du Sud-Est, 17, place Bellecour, 69002 Lyon, Tél. (7) 838.83.21.

"Faites comme moi, épousez un archéologue. C'est le seul homme qui vous regardera avec de plus en plus d'intérêt au fur et à mesure que vous vieillirez."

AGATHA CHRISTIE

Dépôt légal : deuxième trimestre 1985 — Administration, Rédaction : Brignais, Mairie.

Ce bulletin, édité par la Municipalité de Brignais

a été conçu et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET, 11, rue Francisque-Darcieux, à Saint-Genis-Laval.

Distribué par ODIP, à Oullins.

La photogravure des pages couleur a été réalisée par le Studio Pierre ROCHEBLOINE, rue des Ronzières, à Brignais.

PLONIS

70, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS - Tél. 805.30.20

Des professionnels à votre service :

- Travaux Peinture - Tapisserie
- Pose tous Revêtements de Sol
- Stores Neufs - Entretien - Réparations
- Atelier Couture Ameublement avec ou sans fourniture
- Nettoyages - Ponçage parquets

Décoration Conseil : Evelyne GALERA



S.A. CHARROIN BOIS-MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BRICOLAGE

ce sigle →
est votre garantie !

- de qualité des matériaux vendus
- de conseils de professionnels
- de stocks



FÉDÉRATION NATIONALE
DES NÉGOCIANTS EN
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

12, rue Général-de-Gaulle
BRIGNAIS - Tél. 805.13.11

ADIEU
LA MOROSITÉ
VIVE LE CARNAVAL...



...ET
LA MUSIQUE

ADIEU
LA MOROSITÉ
VIVE LE CARNAVAL...



...ET
LA MUSIQUE